



---

**Conférence des Parties****Rapport de la dix-septième session de la Conférence  
des Parties, tenue à Durban du 28 novembre  
au 11 décembre 2011****Première partie  
Délibérations**

## Table des matières

|                                                                                                                           | <i>Paragraphes</i> | <i>Page</i> |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|-------------|
| I. Ouverture de la session (point 1 de l'ordre du jour).....                                                              | 1–4                | 5           |
| Cérémonie de bienvenue organisée par le Gouvernement du pays hôte .....                                                   | 4                  | 6           |
| II. Questions d'organisation (point 2 de l'ordre du jour).....                                                            | 5–48               | 6           |
| A. Élection du Président de la dix-septième session de la Conférence<br>des Parties (point 2 a) de l'ordre du jour).....  | 5                  | 6           |
| B. Adoption du règlement intérieur (point 2 b) de l'ordre du jour).....                                                   | 6–11               | 6           |
| C. Adoption de l'ordre du jour (point 2 c) de l'ordre du jour).....                                                       | 12–18              | 6           |
| D. Élection des membres du Bureau autres que le Président (point 2 d)<br>de l'ordre du jour).....                         | 19–23              | 9           |
| E. Admission d'organisations en qualité d'observateurs (point 2 e) de l'ordre<br>du jour).....                            | 24–26              | 10          |
| F. Organisation des travaux, y compris ceux des sessions des organes<br>subsidiaires (point 2 f) de l'ordre du jour)..... | 27–37              | 10          |
| G. Dates et lieux des futures sessions (point 2 g) de l'ordre du jour).....                                               | 38–43              | 13          |
| H. Adoption du rapport sur la vérification des pouvoirs (point 2 h) de l'ordre<br>du jour).....                           | 44–45              | 13          |
| I. Participation.....                                                                                                     | 46–47              | 14          |
| J. Documentation .....                                                                                                    | 48                 | 14          |

|       |                                                                                                                                                                                                      |         |    |
|-------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----|
| III.  | Rapports des organes subsidiaires et décisions et conclusions qui en découlent (point 3 de l'ordre du jour).....                                                                                     | 49–63   | 14 |
| A.    | Rapport de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique .....                                                                                                                       | 49–56   | 14 |
| B.    | Rapport de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre .....                                                                                                                                               | 57–63   | 16 |
| IV.   | Rapport du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention (point 4 de l'ordre du jour).....                                                                  | 64–67   | 17 |
| V.    | Examen des propositions présentées par les Parties au titre de l'article 17 de la Convention (point 5 de l'ordre du jour) .....                                                                      | 68–72   | 18 |
| VI.   | Examen des propositions d'amendements à la Convention présentées par les Parties au titre de ses articles 15 et 16 (point 6 de l'ordre du jour).....                                                 | 73–85   | 19 |
| VII.  | Comité exécutif de la technologie – modalités et procédures de fonctionnement (point 7 de l'ordre du jour).....                                                                                      | 86–91   | 20 |
| VIII. | Fonds vert pour le climat – rapport du Comité de transition (Point 8 de l'ordre du jour) .....                                                                                                       | 92–101  | 21 |
| IX.   | Deuxième examen des alinéas <i>a</i> et <i>b</i> du paragraphe 2 de l'article 4 de la Convention visant à déterminer s'ils sont adéquats (point 9 de l'ordre du jour <i>laissé en suspens</i> )..... |         | 23 |
| X.    | Exécution des engagements et application des autres dispositions de la Convention (point 10 de l'ordre du jour).....                                                                                 | 102–118 | 23 |
| A.    | Mécanisme financier de la Convention .....                                                                                                                                                           | 102–104 | 23 |
| B.    | Communications nationales.....                                                                                                                                                                       | 105–109 | 24 |
| C.    | Mise au point et transfert de technologies .....                                                                                                                                                     | 110–111 | 24 |
| D.    | Renforcement des capacités au titre de la Convention .....                                                                                                                                           | 112–113 | 24 |
| E.    | Application des paragraphes 8 et 9 de l'article 4 de la Convention.....                                                                                                                              | 114–117 | 25 |
| F.    | Autres questions renvoyées à la Conférence des Parties par les organes subsidiaires .....                                                                                                            | 118     | 25 |
| XI.   | Questions administratives, financières et institutionnelles (point 11 de l'ordre du jour).....                                                                                                       | 119–121 | 25 |
| A.    | Exécution du budget de l'exercice biennal 2010-2011 .....                                                                                                                                            | 119–120 | 25 |
| B.    | Budget-programme de l'exercice biennal 2012-2013.....                                                                                                                                                | 121     | 26 |
| XII.  | Réunion de haut niveau (point 12 de l'ordre du jour) .....                                                                                                                                           | 122–127 | 26 |
| A.    | Cérémonie inaugurale et ouverture de la réunion de haut niveau.....                                                                                                                                  | 122–123 | 26 |
| B.    | Déclarations des Parties.....                                                                                                                                                                        | 124     | 26 |
| C.    | Déclarations de hauts responsables de l'Organisation des Nations Unies .....                                                                                                                         | 125     | 26 |
| D.    | Délibérations au cours de la réunion de haut niveau .....                                                                                                                                            | 126–127 | 26 |
| XIII. | Déclarations des organisations admises en qualité d'observateurs (point 13 de l'ordre du jour).....                                                                                                  | 128     | 27 |
| XIV.  | Questions diverses (point 14 de l'ordre du jour).....                                                                                                                                                | 129–130 | 27 |
| XV.   | Conclusion des travaux de la session (point 15 de l'ordre du jour).....                                                                                                                              | 131–133 | 27 |

|         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |         |    |
|---------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----|
| A.      | Adoption du rapport de la dix-septième session<br>de la Conférence des Parties .....                                                                                                                                                                                                                                                                          | 131     | 27 |
| B.      | Clôture de la session .....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | 132–133 | 28 |
| Annexes |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |         |    |
| I.      | Parties à la Convention, États dotés du statut d’observateur et organismes<br>des Nations Unies qui ont participé à la dix-septième session de la Conférence des Parties .....                                                                                                                                                                                |         | 29 |
| II.     | Liste des représentants qui ont fait des déclarations à la réunion de haut niveau<br>au titre du point 12 de l’ordre du jour de la Conférence des Parties et du point 19<br>de l’ordre du jour de la Conférence des Parties agissant comme réunion<br>des Parties au Protocole de Kyoto.....                                                                  |         | 33 |
| III.    | Liste des organisations intergouvernementales et des organisations non gouvernementales<br>qui ont fait des déclarations à la réunion de haut niveau au titre du point 12 de l’ordre<br>du jour de la Conférence des Parties et du point 19 de l’ordre du jour de la Conférence<br>des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto ..... |         | 41 |
| IV.     | Calendrier des réunions des organes créés en application<br>de la Convention pour la période 2012-2016 .....                                                                                                                                                                                                                                                  |         | 43 |
| V.      | Documents dont la Conférence des Parties était saisie<br>à sa dix-septième session .....                                                                                                                                                                                                                                                                      |         | 44 |

## **Deuxième partie**

### **Mesures prises par la Conférence des Parties à sa dix-septième session**

#### **Décisions adoptées par la Conférence des Parties**

##### **FCCC/CP/2011/9/Add.1**

###### *Décision*

- 1/CP.17 Création d'un groupe de travail spécial de la plate-forme de Durban pour une action renforcée
- 2/CP.17 Résultats des travaux du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention
- 3/CP.17 Mise en place du Fonds vert pour le climat
- 4/CP.17 Comité exécutif de la technologie – modalités et procédures de fonctionnement
- 5/CP.17 Plans nationaux d'adaptation

##### **FCCC/CP/2011/9/Add.2**

###### *Décision*

- 6/CP.17 Programme de travail de Nairobi sur les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements
- 7/CP.17 Programme de travail sur les pertes et préjudices
- 8/CP.17 Forum et programme de travail sur l'impact des mesures de riposte mises en œuvre
- 9/CP.17 Fonds pour les pays les moins avancés: appui à la mise en œuvre des éléments du programme de travail en faveur des pays les moins avancés, autres que les programmes d'action nationaux aux fins de l'adaptation
- 10/CP.17 Amendement à l'annexe I de la Convention
- 11/CP.17 Rapport du Fonds pour l'environnement mondial à la Conférence des Parties et directives supplémentaires à l'intention du Fonds pour l'environnement mondial
- 12/CP.17 Principes relatifs à des systèmes de communication d'informations sur la manière dont les garanties visées à l'appendice I de la décision 1/CP.16 sont prises en compte et respectées et sur les modalités relatives aux niveaux d'émission de référence pour les forêts et aux niveaux de référence pour les forêts visées par la même décision
- 13/CP.17 Renforcement des capacités au titre de la Convention
- 14/CP.17 Travaux du Groupe consultatif d'experts des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention

- 15/CP.17 Révision des Directives FCCC pour la notification des inventaires annuels des Parties visées à l'annexe I de la Convention
- 16/CP.17 Dialogue sur la recherche consacré à l'évolution des activités de recherche en rapport avec les besoins de la Convention
- 17/CP.17 Questions administratives, financières et institutionnelles
- 18/CP.17 Budget-programme de l'exercice biennal 2012-2013
- 19/CP.17 Dates et lieux des futures sessions

*Résolution*

- 1/CP.17 Expression de gratitude au Gouvernement de la République sud-africaine, à la province de KwaZulu-Natal et aux habitants de Durban

## I. Ouverture de la session (Point 1 de l'ordre du jour)

1. La dix-septième session de la Conférence des Parties, convoquée en application du paragraphe 4 de l'article 7 de la Convention, a été ouverte au Centre international de conférence et au Centre des expositions de Durban (Afrique du Sud) le 28 novembre 2011, par la Présidente de la seizième session<sup>1</sup> de la Conférence des Parties, M<sup>me</sup> Patricia Espinosa. Elle s'est félicitée de la présence du Président de l'Afrique du Sud, M. Jacob Gedleyihlekisa Zuma, du Président du Tchad et Président en exercice de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), M. Idriss Déby Itno, et du Vice-Président de l'Angola (représentant la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC)), M. Fernando da Piedade Dias dos Santos.

2. La Présidente a rappelé le récent décès, le 13 novembre 2011, de M. Mama Konaté (Mali), Président de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA). Elle a invité tous les participants à observer une minute de silence en hommage à sa mémoire puis a invité un représentant du Gouvernement malien à prononcer une oraison funèbre en séance plénière. Elle a informé les Parties que plusieurs occasions s'offriront de lui rendre hommage, notamment au cours des déclarations générales ainsi que de la séance plénière d'ouverture<sup>2</sup>.

3. Dans sa déclaration, la Présidente sortante, M<sup>me</sup> Espinosa, a rappelé brièvement les mesures importantes qui avaient été prises depuis la réunion de l'année précédente à Cancún (Mexique) et a remercié tous les participants pour l'appui qu'ils avaient apporté à la présidence mexicaine.

<sup>1</sup> La dix-septième session de la Conférence des Parties s'est tenue en même temps que la septième session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto (CMP), dont les délibérations font l'objet d'un rapport distinct. Les délibérations des séances communes tenues dans le cadre de la réunion de haut niveau figurent dans les deux rapports. La documentation et les enregistrements vidéo de toutes les délibérations sont disponibles sur le site Web de la Convention à l'adresse [http://unfccc.int/meetings/durban\\_nov\\_2011/meeting/6245/php/view/webcasts.php](http://unfccc.int/meetings/durban_nov_2011/meeting/6245/php/view/webcasts.php).

<sup>2</sup> Voir document FCCC/SBSTA/2011/5, par. 2.

## **Cérémonie de bienvenue organisée par le Gouvernement du pays hôte**

4. La séance inaugurale s'est accompagnée d'une cérémonie de bienvenue organisée par le gouvernement sud-africain pour marquer l'ouverture de la dix-septième session de la Conférence des Parties et de la septième session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto. Des déclarations ont été faites par la Secrétaire exécutive, M<sup>me</sup> Christiana Figueres, M. Fernando da Piedade Dias dos Santos et M. Idriss Déby Itno. Le Président de l'Afrique du Sud, M. Zuma, a officiellement accueilli les participants dans la ville de Durban et exprimé l'espoir que la réunion nous ferait franchir de nombreuses étapes pour assurer aujourd'hui la survie du monde de demain.

## **II. Questions d'organisation<sup>3</sup>** (Point 2 de l'ordre du jour)

### **A. Élection du Président de la dix-septième session de la Conférence des Parties** (Point 2 a) de l'ordre du jour)

5. À la 1<sup>re</sup> séance<sup>4</sup> de la Conférence des Parties, le 28 novembre, la Présidente a rappelé que, conformément au paragraphe 1 de l'article 22 du projet de règlement intérieur actuellement appliqué, le poste de président de la Conférence des Parties était pourvu par roulement entre les cinq groupes régionaux. Elle a informé les Parties qu'une candidature avait été reçue de la part du Groupe des États d'Afrique. Sur sa proposition, la Conférence des Parties a élu par acclamation à la présidence M<sup>me</sup> Maite Nkoana-Mashabane, Ministre des relations internationales et de la coopération de l'Afrique du Sud. La Présidente sortante, M<sup>me</sup> Espinosa, a félicité M<sup>me</sup> Nkoana-Mashabane pour son élection et lui a souhaité du succès dans la conduite des travaux de la dix-septième session de la Conférence. Une déclaration a également été faite par la Présidente nouvellement élue.

### **B. Adoption du règlement intérieur** (Point 2 b) de l'ordre du jour)

6. La Conférence des Parties a examiné le point 2 b) à ses 1<sup>re</sup> et 10<sup>e</sup> séances, les 28 novembre et 9 décembre, respectivement.

7. À la 1<sup>re</sup> séance, la Présidente a rappelé que la Présidente de la seizième session de la Conférence des Parties avait proposé de mener des consultations sur cette question durant l'intersession et d'informer la Conférence des Parties de tout fait nouveau, ce que les Parties avaient approuvé. Comme il n'y avait toujours pas de consensus sur la question, la Présidente a proposé que, comme aux sessions précédentes, le projet de règlement intérieur figurant dans le document FCCC/CP/1996/2 continue d'être appliqué, à l'exception du projet d'article 42.

---

<sup>3</sup> Pendant plusieurs séances de la Conférence des Parties, la Présidente a désigné un Vice-Président pour la remplacer dans l'exercice de ses fonctions, conformément à l'article 24 du règlement intérieur actuellement appliqué (voir document FCCC/CP/1996/2). Toutefois, pour simplifier, on emploiera le terme «Présidente» tout au long du rapport.

<sup>4</sup> Les séances de la Conférence des Parties mentionnées dans le présent rapport sont des séances plénières.

8. En outre, la Présidente a demandé à M. Jerry Matjila (Afrique du Sud) de tenir des consultations informelles sur la question.

9. Comme suite à la proposition de la Présidente, une déclaration a été faite par le représentant d'une Partie<sup>5</sup>.

10. À la 10<sup>e</sup> séance, la Présidente a rendu compte de ces consultations. Elle a informé la Conférence des Parties que si les Parties reconnaissent qu'il est important d'adopter le règlement intérieur, les délégations maintenaient leur position sur cette question fondamentale et qu'aucun accord n'avait été trouvé à ce sujet.

11. À la même séance, sur la proposition de la Présidente, la Conférence des Parties a décidé de continuer à appliquer le projet de règlement intérieur publié sous la cote FCCC/CP/1996/2, à l'exception du projet d'article 42, et elle est convenue que la Présidente poursuivrait les consultations durant l'intersession et rendrait compte à la Conférence des Parties de tout fait nouveau qui pourrait survenir en la matière.

### **C. Adoption de l'ordre du jour** (Point 2 c) de l'ordre du jour)

12. À la 1<sup>re</sup> séance, la Présidente a appelé l'attention de la Conférence des Parties sur la note de la Secrétaire exécutive dans laquelle figurait l'ordre du jour provisoire annoté (FCCC/CP/2011/1). L'ordre du jour provisoire avait été établi en accord avec la Présidente de la seizième session de la Conférence des Parties et en tenant compte des vues exprimées par les Parties à la trente-quatrième session de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) et par les membres du Bureau de la Conférence des Parties.

13. La Présidente a informé les Parties, à l'issue de consultations approfondies avec les Parties et le Bureau au sujet de l'ordre du jour provisoire, que l'examen de cette question exigeait plus de temps.

14. La Présidente a proposé à la Conférence des Parties de commencer les travaux sur la base de l'ordre du jour provisoire en vue d'adopter formellement l'ordre du jour au cours d'une séance ultérieure. Elle a ensuite proposé d'engager des consultations approfondies au sujet des points 11, 12 et 13 de l'ordre du jour provisoire<sup>6</sup>, en vue d'adopter formellement l'ordre du jour le plus tôt possible, faisant observer que ces points ont été proposés dans un esprit constructif et méritent donc l'attention.

15. Des déclarations ont été faites par les représentants de deux Parties. Singapour a exposé ses inquiétudes au sujet des procédures relatives aux consultations dans le cadre de ce point et a demandé à la Présidente de consigner sa déclaration dans le rapport<sup>7</sup>.

16. À la 10<sup>e</sup> séance, le 9 décembre, la Présidente a rendu compte des résultats des consultations informelles, qui avaient abouti à un accord entre les Parties sur cette question. S'agissant des points 11, 12 et 13 de l'ordre du jour provisoire, la Présidente a indiqué que les Parties avaient souligné l'importance de ces questions et que certaines d'entre elles considéraient qu'elles devaient être examinées par d'autres organisations internationales et que l'examen de ces questions avait été évoqué au sein du Groupe de travail spécial de

<sup>5</sup> Les déclarations sont reprises dans les retransmissions sur le Web des séances plénières et sont accessibles sur le site Web de la Convention à l'adresse [http://unfccc.int/meetings/durban\\_nov\\_2011/meeting/6245.php](http://unfccc.int/meetings/durban_nov_2011/meeting/6245.php).

<sup>6</sup> De plus amples informations concernant ces points de l'ordre du jour figurent dans les documents FCCC/CP/2011/INF.2 et Add.1.

<sup>7</sup> Cette déclaration peut être consultée à l'adresse [http://unfccc.int/meetings/durban\\_nov\\_2011/meeting/6245.php](http://unfccc.int/meetings/durban_nov_2011/meeting/6245.php).

l'action concertée à long terme au titre de la Convention (Groupe de travail spécial). La Présidente a également indiqué, au sujet de la question de l'accès équitable au développement durable, évoquée dans la décision 1/CP.16, que les Parties sont convenues d'examiner cette question dans le cadre d'un atelier organisé sous l'égide d'un organe compétent à sa prochaine session et que la référence à l'atelier sera incorporée à un point existant de l'ordre du jour qui convienne<sup>8</sup>.

17. Sur proposition de la Présidente, la Conférence des Parties est convenue qu'il serait consigné dans le rapport de la session que l'Inde avait proposé l'inscription à l'ordre du jour de nouveaux points portant sur les questions liées à l'équité, aux droits de propriété intellectuelle et au commerce, de telle sorte que ces questions ne soient pas laissées de côté. Les représentants des deux Parties ont fait des déclarations.

18. À la même séance, sur proposition de la Présidente, la Conférence des Parties a adopté l'ordre du jour figurant dans le document FCCC/CP/2011/1, les points 11, 12 et 13 de l'ordre du jour provisoire n'étant pas inclus dans l'ordre du jour de la session en cours et le point 9 étant laissé en suspens. La Présidente a indiqué que la numérotation des points de l'ordre du jour dans le rapport serait modifiée en conséquence. La Conférence des Parties a adopté l'ordre du jour suivant:

1. Ouverture de la session.
2. Questions d'organisation:
  - a) Élection du Président de la dix-septième session de la Conférence des Parties;
  - b) Adoption du règlement intérieur;
  - c) Adoption de l'ordre du jour;
  - d) Élection des membres du Bureau autres que le Président;
  - e) Admission d'organisations en qualité d'observateurs;
  - f) Organisation des travaux, y compris ceux des sessions des organes subsidiaires;
  - g) Dates et lieux des futures sessions;
  - h) Adoption du rapport sur la vérification des pouvoirs.
3. Rapports des organes subsidiaires et décisions et conclusions qui en découlent:
  - a) Rapport de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique;
  - b) Rapport de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre.
4. Rapport du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention.
5. Examen des propositions soumises par des Parties au titre de l'article 17 de la Convention.
6. Examen des propositions d'amendements à la Convention présentées par les Parties au titre de ses articles 15 et 16.

---

<sup>8</sup> Voir la décision 2/CP.17, par. 4.



7. Comité exécutif de la technologie – modalités et procédures de fonctionnement.
8. Fonds vert pour le climat – rapport du Comité de transition.
9. Deuxième examen des alinéas *a* et *b* du paragraphe 2 de l'article 4 de la Convention visant à déterminer s'ils sont adéquats (*point laissé en suspens*).
10. Exécution des engagements et application des autres dispositions de la Convention:
  - a) Mécanisme financier de la Convention:  
Rapport du Fonds pour l'environnement mondial à la Conférence des Parties et directives à l'intention du Fonds pour l'environnement mondial;
  - b) Communications nationales:
    - i) Communications nationales des Parties visées à l'annexe I de la Convention;
    - ii) Communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention;
  - c) Mise au point et transfert de technologies;
  - d) Renforcement des capacités au titre de la Convention;
  - e) Application des paragraphes 8 et 9 de l'article 4 de la Convention:
    - i) Mise en œuvre du programme de travail de Buenos Aires sur les mesures d'adaptation et de riposte (décision 1/CP.10);
    - ii) Questions relatives aux pays les moins avancés;
  - f) Autres questions renvoyées à la Conférence des Parties par les organes subsidiaires.
11. Questions administratives, financières et institutionnelles:
  - a) Exécution du budget de l'exercice biennal 2010-2011;
  - b) Budget-programme de l'exercice biennal 2012-2013.
12. Réunion de haut niveau.
13. Déclarations des organisations admises en qualité d'observateurs.
14. Questions diverses.
15. Conclusion des travaux de la session:
  - a) Adoption du rapport de la dix-septième session de la Conférence des Parties;
  - b) Clôture de la session.

**D. Élection des membres du Bureau autres que le Président**  
(Point 2 d) de l'ordre du jour)

19. À la 1<sup>re</sup> séance, le 28 novembre, la Présidente a informé la Conférence des Parties que M<sup>me</sup> Andrea Garcia Guerrero (Colombie) et M. Andrej Kranjc (Slovénie), membres du Bureau de la seizième session de la Conférence des Parties et de la sixième session de

la CMP, avaient engagé des consultations sur cette question mais que les groupes régionaux n'avaient pas encore tous proposé des candidatures. La Présidente a demandé à M<sup>me</sup> Garcia Guerrero et M. Kranjc de poursuivre leurs consultations pendant la session jusqu'à ce que le processus de désignation de tous les candidats soit mené à terme.

20. Sur proposition de la Présidente, la Conférence des Parties a décidé de surseoir à l'élection des autres membres du Bureau en attendant que le processus de désignation de tous les candidats ait été mené à terme.

21. À la reprise de la 10<sup>e</sup> séance, le 11 décembre, la Présidente a rappelé qu'elle avait demandé à M<sup>me</sup> Garcia Guerrero et M. Kranjc de mener des consultations sur l'élection des membres du Bureau autres que le Président et elle a indiqué que les consultations avaient pris fin. La Présidente a remercié M<sup>me</sup> Garcia Guerrero et M. Kranjc de leurs efforts.

22. La Présidente a constaté que les consultations sur certaines des candidatures étaient toujours en cours. En particulier, il ressortait de la liste des candidatures que les postes du président du SBI et des quatre vice-présidents de la Conférence des Parties qui représenteraient les États d'Asie et du Pacifique, d'Europe orientale et d'Amérique latine et des Caraïbes faisaient toujours l'objet de consultations. La Présidente a invité instamment les groupes à poursuivre leurs consultations et à se mettre d'accord sur les candidatures, puis à présenter au secrétariat la liste des candidats désignés d'un commun accord. La Conférence des Parties est convenue, sur proposition de la Présidente, qu'une fois que le secrétariat aurait reçu les candidatures approuvées par tous, les candidats désignés seront élus à la dix-septième session de la Conférence des Parties conformément à la pratique établie. En attendant que le secrétariat reçoive la liste des candidatures, les membres du Bureau de la seizième session de la Conférence des Parties et de la sixième session de la CMP occupant les postes à pourvoir exerceront leur mandat conformément au paragraphe 2 de l'article 22 du projet de règlement intérieur appliqué.

23. À la même séance, la Conférence des Parties, sur proposition de la Présidente, a élu par acclamation Vice-Présidents M. Arthur Runge-Metzger (Allemagne) et M. Phillip Muller (Îles Marshall), Président du SBSTA M. Richard Muyungi (République-Unie de Tanzanie) et Rapporteur M. Kranjc (Slovénie).

#### **E. Admission d'organisations en qualité d'observateurs** (Point 2 e) de l'ordre du jour)

24. À la 1<sup>re</sup> séance, le 28 novembre, la Conférence des Parties a examiné une note du secrétariat sur l'admission d'observateurs (FCCC/CP/2011/2), qui contenait une liste de sept organisations intergouvernementales et de 133 organisations non gouvernementales ayant demandé à bénéficier du statut d'observateur.

25. Conformément aux recommandations du Bureau et sur proposition de la Présidente, la Conférence des Parties a admis les organisations énumérées dans le document FCCC/CP/2011/2 en qualité d'observateurs.

26. Une déclaration a été faite par le représentant d'une Partie.

#### **F. Organisation des travaux, y compris ceux des sessions des organes subsidiaires** (Point 2 f) de l'ordre du jour)

27. À la 1<sup>re</sup> séance, le 28 novembre, la Présidente a attiré l'attention de la Conférence des Parties sur les annotations à l'ordre du jour provisoire figurant dans le document FCCC/CP/2011/1. Elle a fait observer que les organes subsidiaires se réuniraient dans le but

d'élaborer, avant la clôture de leur session le 3 décembre, des projets de décision et de conclusions à l'intention de la Conférence des Parties. Elle a également fait observer que le Groupe de travail spécial communiquerait les résultats de ses travaux avant la fin de la session.

28. Sur proposition de la Présidente, la Conférence des Parties a décidé de renvoyer les points ci-après aux organes subsidiaires pour qu'ils les examinent et lui soumettent des projets de décision ou de conclusions appropriés:

#### **Organe subsidiaire de mise en œuvre**

- Point 10 a) Rapport du Fonds pour l'environnement mondial à la Conférence des Parties et directives à l'intention du Fonds pour l'environnement mondial
- Point 10 b) Communications nationales des Parties visées à l'annexe I de la Convention
- Point 10 b) Communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention
- Point 10 c) Mise au point et transfert de technologies
- Point 10 d) Renforcement des capacités au titre de la Convention
- Point 10 e) Mise en œuvre du programme de travail de Buenos Aires sur les mesures d'adaptation et de riposte (décision 1/CP.10)
- Point 10 e) Questions relatives aux pays les moins avancés
- Point 14 a) Exécution du budget de l'exercice biennal 2010-2011

#### **Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique**

- Point 10 c) Mise au point et transfert de technologies
- Point 10 e) Mise en œuvre du programme de travail de Buenos Aires sur les mesures d'adaptation et de riposte (décision 1/CP.10)

29. Il a été rappelé aux délégations que le SBI et le SBSTA examineraient différents aspects des points 10 c) et 10 e) i).

30. Concernant le point 12 de l'ordre du jour, intitulé «Réunion de haut niveau», la Présidente a informé les délégations que la réunion de haut niveau s'ouvrirait le 6 décembre après-midi, les représentants des pays devant prononcer des déclarations les 7 et 8 décembre. La réunion de haut niveau serait convoquée étant entendu qu'il n'y aurait qu'une seule liste d'orateurs et que chacune des Parties, y compris les Parties à la Convention qui étaient également parties au Protocole de Kyoto, ne prendrait la parole qu'une seule fois. Aucune décision ne serait prise lors des séances communes de la Conférence des Parties et de la CMP. La Présidente a proposé de limiter à trois minutes la durée de chaque intervention lors de la réunion de haut niveau. Elle a également signalé que de brèves déclarations de représentants de haut rang d'organisations intergouvernementales ou non gouvernementales seraient prononcées le 9 décembre et que le temps imparti pour chaque déclaration avait été fixé à deux minutes.

31. À la 2<sup>e</sup> séance, le 28 novembre, s'agissant du point 4 intitulé «Rapport du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention», la Présidente a rappelé que la Conférence des Parties, dans sa décision 1/CP.16, avait demandé au Groupe de travail spécial de lui faire rapport à sa dix-septième session. Elle a informé les

délégations que le Président du Groupe, M. Daniel Reifsnyder (États-Unis d'Amérique) présenterait le rapport du Groupe à la Conférence des Parties lors d'une prochaine séance et elle a invité M. Reifsnyder à fournir brièvement des informations sur l'organisation des travaux du Groupe.

32. La Présidente a rappelé la recommandation du SBI concernant la participation d'observateurs aux réunions informelles et proposé que la première et la dernière séances de consultations informelles, au minimum, soient ouvertes aux organisations admises en qualité d'observateurs, lorsqu'il y a lieu<sup>9</sup>.

33. La Conférence des Parties a décidé de procéder comme la Présidente l'avait proposé.

34. Des déclarations générales ont été faites par les représentants de l'Argentine (au nom du Groupe des 77 et de la Chine), de l'Australie (au nom des membres du Groupe composite), de l'Union européenne (au nom de l'Union européenne et de ses États membres), de la Suisse (au nom du Groupe pour l'intégrité de l'environnement), de la République démocratique du Congo (au nom du Groupe des États d'Afrique), de la Grenade (au nom de l'Alliance des petits États insulaires (AOSIS)), de la Gambie (au nom des pays les moins avancés), de Cuba (au nom de l'Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique – Traité de commerce des peuples), de l'Égypte (au nom des États arabes), du Tadjikistan (au nom du Groupe des pays en développement montagneux sans littoral), de la Papouasie-Nouvelle-Guinée (au nom de la Coalition des pays à forêts tropicales humides), de la Chine (au nom du Brésil, de la Chine, de l'Inde et de l'Afrique du Sud) et d'El Salvador (au nom du Système d'intégration de l'Amérique centrale)<sup>10</sup>.

35. Au terme des déclarations générales, la Présidente a souligné combien elle était personnellement attachée à collaborer étroitement avec les présidents des quatre organes subsidiaires et avec les coordonnateurs des groupes de négociation. À cette fin, elle a convoqué pendant les deux semaines de la série de sessions cinq séances plénières consacrées à l'évaluation des progrès accomplis afin de garantir des progrès ouverts, transparents et sans exclusive dans les négociations. Une série de réunions *indabas*<sup>11</sup> ont été organisées afin de rassembler dans un cadre informel les Parties pour débattre de points clefs des négociations.

36. Des déclarations ont été faites par les délégués d'organisations non gouvernementales représentant des collectifs d'associations (monde des affaires et de l'industrie, collectivités locales et autorités municipales, syndicats et jeunes).

37. À la 3<sup>e</sup> séance, le 30 novembre, la Présidente a noté le travail important réalisé par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et elle a invité le Président du GIEC, M. Rajendra Pachauri, à s'adresser à la plénière. M. Pachauri a appelé l'attention sur deux rapports publiés en anglais par le GIEC en 2011: le *Special Report on Managing the Risks of Extreme Events and Disasters to Advance Climate Change Adaptation*<sup>12</sup> et le *Special Report on Renewable Energy Sources and Climate Change Mitigation*<sup>13</sup>.

<sup>9</sup> FCCC/SBI/2011/7, par. 167.

<sup>10</sup> Les retransmissions intégrales sur le Web des séances plénières sont accessibles à l'adresse [http://unfccc.int/meetings/durban\\_nov\\_2011/meeting/6245/php/view/webcasts.php](http://unfccc.int/meetings/durban_nov_2011/meeting/6245/php/view/webcasts.php).

<sup>11</sup> Dans la tradition sud-africaine, les *indabas* sont destinées à générer une idée commune ou un récit que tous les participants peuvent garder en mémoire. Si l'*indaba* est réussie, les participants viennent avec un esprit ouvert animés par la volonté de servir l'intérêt commun et ils s'écoutent les uns les autres pour trouver des compromis qui seront profitables à la communauté tout entière.

<sup>12</sup> Le texte intégral du rapport est disponible à l'adresse <http://www.ipcc.ch/#>.

<sup>13</sup> Le texte intégral du rapport est disponible à l'adresse <http://srren.ipcc-wg3.de/report>.

## **G. Dates et lieux des futures sessions**

(Point 2 g) de l'ordre du jour)

38. À la reprise de la 3<sup>e</sup> séance, le 30 novembre, la Présidente a rappelé que dans sa décision 12/CP.6, la Conférence des Parties avait pris note des offres présentées par les Gouvernements du Qatar et de la République de Corée en vue d'accueillir la dix-huitième session de la Conférence des Parties et la huitième session de la CMP.

39. À l'invitation de la Présidente, le représentant du Qatar a fait une déclaration dans laquelle il a invité les représentants à la dix-huitième session de la Conférence des Parties et la huitième session de la CMP au Qatar. Cette déclaration a été suivie d'une déclaration du représentant de la République de Corée, qui a informé les Parties que son pays accueillerait une réunion ministérielle en 2012, avant la dix-huitième session de la Conférence des Parties et la huitième session de la CMP.

40. La Présidente a remercié le Qatar et la République de Corée des efforts qu'ils déployaient pour parvenir à un accord sur l'accueil de la dix-huitième session de la Conférence des Parties et de la huitième session de la CMP. Le Président du Groupe des États d'Asie et du Pacifique a fait une déclaration.

41. La Présidente a noté que, conformément au principe du roulement entre les groupes régionaux, le Président de la Conférence des Parties à sa dix-neuvième session et de la CMP à sa neuvième session serait originaire du Groupe des États d'Europe orientale. La Présidente a encouragé le Groupe des États d'Europe orientale à poursuivre ses discussions, en vue d'approuver pendant la session la candidature du pays qui accueillera la dix-neuvième session de la Conférence des Parties et la neuvième session de la CMP. Elle a aussi invité les Parties intéressées à proposer d'accueillir la vingtième session de la Conférence des Parties et la dixième session de la CMP et a noté que, conformément au principe du roulement entre les groupes régionaux, le Président de la vingtième session de la Conférence des Parties et de la dixième session de la CMP devrait être issu du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes.

42. La Présidente a proposé d'élaborer un projet de décision pour examen par la Conférence des Parties à sa séance de clôture.

43. À sa 10<sup>e</sup> séance, le 9 décembre, la Présidente a invité la Conférence des Parties à examiner un projet de décision<sup>14</sup> qui acceptait l'offre généreuse du Gouvernement qatarien d'accueillir la dix-huitième session de la Conférence des Parties et la huitième session de la CMP. Sur proposition de la Présidente, la Conférence des Parties a adopté la décision 19/CP.17 intitulée «Dates et lieux des futures sessions». Le représentant d'une Partie a fait une déclaration.

## **H. Adoption du rapport sur la vérification des pouvoirs**

(Point 2 h) de l'ordre du jour)

44. À la 10<sup>e</sup> séance, le 9 décembre, la Présidente a appelé l'attention des participants sur le rapport concernant la vérification des pouvoirs<sup>15</sup>, d'où il ressortait que le Bureau, conformément à l'article 20 du projet de règlement intérieur appliqué, avait examiné et approuvé les pouvoirs des représentants des Parties.

<sup>14</sup> FCCC/CP/2011/L.4.

<sup>15</sup> FCCC/CP/2011/10-FCCC/KP/CMP/2011/11.

45. À la même séance, la Conférence des Parties, sur la base du rapport du Bureau et des pouvoirs supplémentaires soumis par deux Parties (Burundi et Sénégal), a accepté les pouvoirs des représentants des Parties présentes à la session.

## **I. Participation**

46. La dix-septième session de la Conférence des Parties et les sessions parallèles des organes subsidiaires ont rassemblé les représentants de 192 Parties à la Convention ainsi que d'États et d'entités dotés du statut d'observateur, d'organes et de programmes des Nations Unies, de secrétariats de conventions, d'institutions spécialisées et d'organisations apparentées du système des Nations Unies. Pour la liste complète de ces organisations, voir l'annexe I.

47. Ont également participé à la session des représentants de 50 organisations intergouvernementales et de 665 ONG. La liste complète de ces organisations figure dans le document FCCC/CP/2011/INF.3 (Parts 2 and 3).

## **J. Documentation**

48. La liste des documents dont était saisie la Conférence des Parties à sa dix-septième session figure à l'annexe V.

## **III. Rapports des organes subsidiaires et décisions et conclusions qui en découlent** (Point 3 de l'ordre du jour)

### **A. Rapport de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique** (Point 3 a) de l'ordre du jour)

49. La Conférence des Parties était saisie du rapport du SBSTA sur sa trente-quatrième session, tenue à Bonn (Allemagne) du 6 au 16 juin 2010<sup>16</sup>.

50. À la 10<sup>e</sup> séance, le 9 décembre, le Président du SBSTA, M. Muyungi (Mali), a présenté le projet de rapport du SBSTA sur sa trente-cinquième session<sup>17</sup> et a rendu compte oralement des résultats intéressant la Conférence des Parties. À sa trente-cinquième session, le SBSTA avait recommandé trois projets de décision<sup>18</sup> pour adoption par la Conférence des Parties.

51. À la même séance, la Conférence des Parties, suivant trois recommandations du SBSTA<sup>19</sup>, a adopté les trois décisions ci-après:

a) Décision 6/CP.17 intitulée «Programme de travail de Nairobi sur les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements»;

---

<sup>16</sup> FCCC/SBSTA/2011/2.

<sup>17</sup> FCCC/SBSTA/2011/L.17.

<sup>18</sup> Ces projets de décision figurent dans les documents suivants: FCCC/SBSTA/2011/L.26/Add.1, FCCC/SBSTA/2011/L.27/Add.1 et FCCC/SBSTA/2011/L.25/Add.1.

<sup>19</sup> Voir la note de bas de page 18 ci-dessus.

b) Décision 16/CP.17 intitulée «Dialogue sur la recherche consacré à l'évolution des activités de recherche en rapport avec les besoins de la Convention»;

c) Décision 12/CP.17 intitulée «Principes relatifs à des systèmes de communication d'informations sur la manière dont les garanties visées à l'appendice I de la décision 1/CP.16 sont prises en compte et respectées et sur les modalités relatives aux niveaux d'émission de référence pour les forêts et aux niveaux de référence pour les forêts visées par la même décision».

52. Également à cette séance, le SBSTA a recommandé les éléments d'un projet de décision<sup>20</sup> au titre du point 7 de l'ordre du jour de la Conférence des Parties, «Comité exécutif de la technologie – modalités et procédures de fonctionnement». Le SBSTA avait également renvoyé deux de ses points<sup>21</sup> à la Conférence des Parties pour obtenir de nouvelles orientations.

53. À la même séance, sur proposition de la Présidente, la Conférence des Parties a pris note du rapport de la trente-quatrième session du SBSTA, du projet de rapport de la trente-cinquième session du SBSTA et du rapport oral du Président et a remercié M. Muyungi de l'efficacité dont il avait fait preuve dans la direction des travaux du SBSTA.

54. À la reprise de la 10<sup>e</sup> séance, le 11 décembre, la Présidente a rappelé qu'un projet de décision sur la révision des Directives FCCC pour la notification des inventaires annuels des Parties visées à l'annexe I de la Convention avait été renvoyé par le SBSTA pour examen par la Conférence des Parties à sa 10<sup>e</sup> séance (voir par. 52 ci-dessus). Elle a rappelé en outre qu'elle avait demandé au Président du SBSTA de poursuivre les consultations sur cette question et a noté que ces consultations avaient débouché sur l'examen et l'adoption d'un projet de décision par la Conférence des Parties. Sur proposition de la Présidente, la Conférence des Parties a adopté la décision 15/CP.17 intitulée «Révision des Directives FCCC pour la notification des inventaires annuels des Parties visées à l'annexe I de la Convention»<sup>22</sup>.

55. Également à cette séance, la Présidente a rappelé que le SBSTA avait renvoyé le point «Forum sur l'impact des mesures de riposte mises en œuvre aux trente-quatrième et trente-cinquième sessions des organes subsidiaires, l'objectif étant d'établir, dans le cadre de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique et de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre, un programme de travail visant à faire face à de tels impacts, en vue de l'adoption à la dix-septième session de la Conférence des Parties des modalités d'exécution du programme de travail et d'organisation d'un forum éventuel sur les mesures de riposte» à la Conférence des Parties pour examen (voir par. 52 ci-dessus). Elle a rappelé en outre qu'elle avait demandé aux Présidents du SBSTA et du SBI de poursuivre les consultations sur cette question et a noté que ces consultations avaient débouché sur l'examen et l'adoption d'un projet de décision par la Conférence des Parties. Sur proposition de la

<sup>20</sup> Ces éléments sont présentés dans le document FCCC/SBSTA/2011/L.22.

<sup>21</sup> Ces deux points sont les suivants: i) «Révision des Directives FCCC pour la notification des inventaires annuels des Parties visées à l'annexe I de la Convention» (voir FCCC/SBSTA/2011/5, par. 68); et ii) «Forum sur l'impact des mesures de riposte mises en œuvre aux trente-quatrième et trente-cinquième sessions des organes subsidiaires, l'objectif étant d'établir, dans le cadre de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique et de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre, un programme de travail visant à faire face à de tels impacts, en vue de l'adoption à la dix-septième session de la Conférence des Parties des modalités d'exécution du programme de travail et d'organisation d'un forum éventuel sur les mesures de riposte» (voir FCCC/SBSTA/2011/5, par. 52, et FCCC/SBI/2011/17, par. 91).

<sup>22</sup> FCCC/CP/2011/L.6.

Présidente, la Conférence des Parties a adopté la décision 8/CP.17 intitulée «Forum et programme de travail sur l'impact des mesures de riposte mises en œuvre»<sup>23</sup>.

56. À la même séance, la Conférence des Parties a noté que les consultations sur la désignation du vice-président du SBSTA n'avaient pas été menées à leur terme à la séance de clôture de la trente-cinquième session du SBSTA et que, en dérogation aux dispositions du paragraphe 6 de l'article 27 du projet de règlement intérieur appliqué, le SBSTA avait demandé à la Conférence des Parties d'élire son vice-président. La Conférence des Parties a constaté que cette désignation faisait toujours l'objet de consultations et la Présidente a exhorté les groupes à poursuivre leurs consultations pour désigner le vice-président du SBSTA. Conformément au paragraphe 2 de l'article 22 du projet de règlement intérieur appliqué, le titulaire actuel du poste restera en fonctions jusqu'à l'élection de la personne appelée à lui succéder à la prochaine session du SBSTA.

## **B. Rapport de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (Point 3 b) de l'ordre du jour)**

57. La Conférence des Parties était saisie du rapport du SBI sur sa trente-quatrième session, tenue à Bonn (Allemagne) du 6 au 17 juin 2011<sup>24</sup>.

58. À la 10<sup>e</sup> séance, le 9 décembre, le Président du SBI, M. Owen-Jones, a présenté le projet de rapport du SBI sur sa trente-cinquième session<sup>25</sup> et a rendu oralement compte des résultats intéressant la Conférence des Parties. Le SBI avait recommandé un projet de décision<sup>26</sup> à sa trente-quatrième session et cinq projets de décision<sup>27</sup> à sa trente-cinquième session, pour adoption par la Conférence des Parties. De plus, le SBI a porté deux points<sup>28</sup> à l'attention de la Conférence des Parties pour qu'elle achève leur examen.

59. À la même séance, sur proposition de la Présidente, la Conférence des Parties a pris note de ces rapports et a remercié M. Owen-Jones de la compétence avec laquelle il a conduit les travaux du SBI.

60. À la même séance, la Conférence des Parties a adopté, sur recommandation du SBI<sup>29</sup>, la décision 7/CP.17 intitulée «Programme de travail sur les pertes et préjudices».

61. À la reprise de la 10<sup>e</sup> séance, le 11 décembre, la Présidente a rappelé qu'un projet de décision sur les plans nationaux d'adaptation avait été recommandé par le SBI pour examen par la Conférence des Parties à sa 10<sup>e</sup> séance (voir par. 58 ci-dessus). Elle a rappelé en outre qu'elle avait demandé au Président du SBI de poursuivre les consultations sur cette question et a noté que ces consultations avaient abouti à l'adoption d'un projet de décision

<sup>23</sup> FCCC/CP/2011/L.7.

<sup>24</sup> FCCC/SBI/2011/7 et Add.1.

<sup>25</sup> FCCC/SBI/2011/L.24.

<sup>26</sup> Ce projet de décision figure dans le document FCCC/SBI/2011/7/Add.1.

<sup>27</sup> Ces projets de décision figurent dans les documents suivants: FCCC/SBI/2011/L.31/Add.1, FCCC/SBI/2011/L.41/Add.1, FCCC/SBI/2011/L.27/Add.1, FCCC/SBI/2011/L.35/Add.1, FCCC/SBI/2011/L.37 et FCCC/SBI/2011/L.27/Add.1.

<sup>28</sup> Ces deux points sont les suivants: i) «Forum sur l'impact des mesures de riposte mises en œuvre aux trente-quatrième et trente-cinquième sessions des organes subsidiaires, l'objectif étant d'établir, dans le cadre de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique et de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre, un programme de travail visant à faire face à de tels impacts, en vue de l'adoption à la dix-septième session de la Conférence des Parties des modalités d'exécution du programme de travail et d'organisation d'un forum éventuel sur les mesures de riposte» (voir FCCC/SBSTA/2011/5, par. 52, et FCCC/SBI/2011/17, par. 91); et ii) «Plans nationaux d'adaptation» (voir FCCC/SBI/2011/17, par. 77).

<sup>29</sup> FCCC/SBI/2011/L.35/Add.1.



par la Conférence des Parties. À la même séance, sur proposition de la Présidente, la Conférence des Parties a adopté la décision 5/CP.17 intitulée «Plans nationaux d'adaptation»<sup>30</sup>.

62. À la même séance, la Présidente a rappelé que le SBI avait renvoyé le point «Forum sur l'impact des mesures de riposte mises en œuvre aux trente-quatrième et trente-cinquième sessions des organes subsidiaires, l'objectif étant d'établir, dans le cadre de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique et de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre, un programme de travail visant à faire face à de tels impacts, en vue de l'adoption à la dix-septième session de la Conférence des Parties des modalités d'exécution du programme de travail et d'organisation d'un forum éventuel sur les mesures de riposte» à la Conférence des Parties pour examen (voir par. 58 ci-dessus). Elle a rappelé en outre qu'elle avait demandé aux Présidents du SBI et du SBSTA de poursuivre les consultations sur cette question et elle a noté que ces consultations avaient débouché sur l'adoption d'un projet de décision par la Conférence des Parties. Sur proposition de la Présidente, la Conférence des Parties a adopté la décision 8/CP.17 intitulée «Forum et programme de travail sur l'impact des mesures de riposte mises en œuvre»<sup>31</sup>.

63. Également à cette séance, la Conférence des Parties a noté que les consultations sur les candidatures pour les postes de vice-président et de rapporteur du SBI n'avaient pas encore abouti à la séance de clôture de la trente-cinquième session du SBI et que, en dérogation au paragraphe 6 de l'article 27 du projet de règlement intérieur appliqué, le SBI avait demandé à la Conférence des Parties d'élire son vice-président et son rapporteur. À la même séance, la Conférence des Parties, sur proposition de la Présidente, a élu Rapporteur M. Petrus Muteyauli (Namibie) et a noté que les consultations se poursuivaient pour désigner le vice-président du SBI. La Présidente a exhorté les groupes à poursuivre leurs consultations sur la désignation du vice-président du SBI. Conformément au paragraphe 2 de l'article 22 du projet de règlement intérieur appliqué, le titulaire actuel du poste restera en fonctions jusqu'à l'élection de la personne appelée à lui succéder à la prochaine session du SBI.

#### **IV. Rapport du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention** (Point 4 de l'ordre du jour)

64. À la reprise de la 10<sup>e</sup> séance, le 11 décembre, la Présidente a invité le Président du Groupe de travail spécial, M. Reifsnnyder, à présenter à la Conférence des Parties un rapport sur les résultats des travaux du Groupe.

65. À la même séance, le Président du Groupe de travail spécial a présenté un projet de décision intitulé «Résultats des travaux du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention» figurant dans le document FCCC/AWGLCA/2011/L.4. Il a indiqué que pendant la séance plénière de clôture du Groupe de travail spécial, il avait été donné lecture de modifications orales de ce document destinées à corriger des erreurs qui s'étaient glissées pendant son élaboration. Il a indiqué en outre que le Groupe n'avait pas réussi à se mettre d'accord pour adresser ce projet de décision à la Conférence des Parties pour adoption, mais il espérait que les Parties, après avoir examiné le texte, seraient en mesure d'adopter le texte global de Durban, notamment le projet de décision relatif aux travaux du Groupe de travail spécial. Le Président a terminé

<sup>30</sup> FCCC/CP/2011/L.8 et Add.1.

<sup>31</sup> FCCC/CP/2011/L.7.

en présentant, sous sa propre autorité, le texte du projet de décision à la Conférence des Parties afin qu'elle l'examine et l'adopte.

66. La Présidente a remercié le Président du Groupe de travail spécial des efforts qu'il a déployés et de l'efficacité dont il a fait preuve pour mener les discussions et présenter un texte pour adoption à la Conférence des Parties. Sur proposition de la Présidente, la Conférence des Parties a adopté la décision 2/CP.17 intitulée «Résultats des travaux du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention».

67. Également à cette séance, la Présidente a fait observer que cette décision comprend l'accord conclu au sujet de la composition du Comité de l'adaptation et du Comité permanent. Sur proposition de la Présidente, la Conférence des Parties, constatant que les groupes et les collectifs d'associations n'avaient pas suffisamment de temps pour mener des consultations au sujet de leurs candidatures à ces deux comités, a invité les présidents et les coordonnateurs de ces groupes et collectifs à soumettre des candidatures à la Secrétaire exécutive pour le 31 mars 2012. Elle a également décidé qu'une fois les propositions reçues, les candidats désignés seraient considérés comme élus à la dix-septième session de la Conférence des Parties. Elle a en outre décidé que la première réunion de chaque comité se tiendra avant la trente-sixième session des organes subsidiaires en mai 2012, date à laquelle débutera le mandat des membres au sein de leur comité respectif. À la même séance, sur une proposition de la Présidente, la Conférence des Parties a élu M. Aysar Ahmed Al Tayeb (Arabie saoudite) Président, M. Marc Pallemarts (Belgique) Vice-Président et M<sup>me</sup> Valeria González Posse (Argentine) Rapporteuse du Groupe de travail spécial.

## **V. Examen des propositions présentées par les Parties au titre de l'article 17 de la Convention (Point 5 de l'ordre du jour)**

68. À la reprise de la 3<sup>e</sup> séance et à celle de la 10<sup>e</sup> séance le 30 novembre et le 11 décembre, respectivement, la Conférence des Parties était saisie des documents FCCC/CP/2009/3, FCCC/CP/2009/4, FCCC/CP/2009/5, FCCC/CP/2009/6, FCCC/CP/2009/7 et FCCC/CP/2010/3.

69. En présentant ce point, la Présidente a rappelé que des propositions figurant dans les documents mentionnés au paragraphe 68 ci-dessus avaient été reçues des six Parties suivantes: Australie, Costa Rica, États-Unis d'Amérique, Grenade, Japon et Tuvalu.

70. Un représentant d'une Partie a fait une déclaration au nom de l'AOSIS.

71. Sur proposition de la Présidente, la Conférence des Parties a décidé de laisser ce point de l'ordre du jour en suspens et d'attendre les résultats de l'examen des options juridiques par le Groupe de travail spécial.

72. À la reprise de la 10<sup>e</sup> séance, le 11 décembre, sur une proposition de la Présidente, la Conférence des Parties est convenue d'inscrire ce point à l'ordre du jour provisoire de la dix-huitième session de la Conférence des Parties, conformément à l'alinéa c de l'article 10 et à l'article 16 du projet de règlement intérieur appliqué.

## **VI. Examen des propositions d'amendements à la Convention présentées par les Parties au titre de ses articles 15 et 16 (Point 6 de l'ordre du jour)**

73. À la reprise de la 3<sup>e</sup> séance et à celle de la 10<sup>e</sup> séance, le 30 novembre et le 11 décembre, respectivement, la Conférence des Parties était saisie des documents FCCC/CP/2011/5, FCCC/CP/2011/4 et FCCC/CP/2011/3.

74. En présentant ce point, la Présidente a indiqué que trois propositions d'amendements à la Convention au titre des articles 15 et 16 de cet instrument avaient été présentées par des Parties pour examen à la dix-septième session de la Conférence des Parties.

75. Le 24 mai 2011, la Fédération de Russie avait présenté une proposition visant à modifier le paragraphe 2 f) de l'article 4 de la Convention; le 26 mai 2011, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et le Mexique avaient présenté une proposition visant à modifier les articles 7 et 18 de la Convention; et le 3 juin 2011, Chypre et l'Union européenne avaient présenté une proposition visant à modifier l'annexe I à la Convention. Conformément aux articles 15 et 16 de la Convention, ces propositions ont été transmises au moyen de notes verbales aux Parties et signataires de la Convention six mois avant la dix-septième session de la Conférence des Parties et adressées, pour information, au Dépositaire le 22 juin 2011.

76. La Présidente a proposé d'examiner séparément les trois propositions et a invité les auteurs à présenter leur proposition. En ce qui concerne la proposition de Chypre et de l'Union européenne visant à modifier l'annexe I à la Convention, la Présidente a rappelé qu'une proposition analogue avait été faite à la quinzième session de la Conférence des Parties en vue d'ajouter Malte à l'annexe I de la Convention. L'amendement avait été adopté par la Conférence des Parties par sa décision 3/CP.15.

77. Le représentant d'une Partie a fait une déclaration au nom de l'Union européenne et de ses États membres sur la proposition de Chypre et de l'Union européenne visant à modifier l'annexe I à la Convention.

78. Les représentants de huit Parties ont fait des déclarations sur la proposition de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et du Mexique visant à modifier les articles 7 et 18; l'une de ces déclarations était présentée au nom de l'Union européenne et de ses États membres.

79. Les représentants de sept Parties ont fait des déclarations sur la proposition de la Fédération de Russie visant à modifier le paragraphe 2 f) de l'article 4 de la Convention; l'une de ces déclarations était présentée notamment au nom de l'Union européenne et de ses États membres.

80. En ce qui concerne la proposition de Chypre et de l'Union européenne visant à modifier l'annexe I de la Convention, la Conférence des Parties a souscrit à la proposition de la Présidente de demander à M. Stephen de Boer (Canada) de tenir des consultations informelles à ce sujet.

81. S'agissant de la proposition commune de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et du Mexique visant à modifier les articles 7 et 18 de la Convention, la Conférence des Parties a souscrit à la proposition de la Présidente de demander à M<sup>me</sup> Paula Caballero Gomez (Colombie) de tenir des consultations informelles sur cette question.

82. En ce qui concerne la proposition de la Fédération de Russie visant à modifier le paragraphe 2 f) de l'article 4 de la Convention, la Présidente a demandé à M. Javier Díaz Carmona (Costa Rica) de tenir des consultations informelles à ce sujet.

83. À la reprise de la 10<sup>e</sup> séance, le 11 décembre, la Présidente a indiqué que les consultations informelles au sujet de la proposition de Chypre et de l'Union européenne

avaient abouti à l'élaboration d'un projet de décision<sup>32</sup>. Sur proposition de la Présidente, la Conférence des Parties a adopté la décision 10/CP.17 intitulée «Amendement à l'annexe I de la Convention». La Présidente a remercié M. de Boer de ce résultat important et elle a également félicité la délégation de Chypre et de l'Union européenne d'avoir proposé cet amendement. Elle a fait observer qu'avec cet amendement, Chypre confirmait son ferme attachement à l'objectif de la Convention et au processus intergouvernemental.

84. À la même séance, un représentant du Mexique a fait une déclaration au sujet de la proposition de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et du Mexique visant à modifier les articles 7 et 18 de la Convention. La Présidente a indiqué que la proposition révisée<sup>33</sup>, présentée par ses auteurs, avait été reçue et, sur proposition de la Présidente, la Conférence des Parties est convenue d'inscrire ce point à l'ordre du jour provisoire de la dix-septième session de la Conférence des Parties, conformément à l'alinéa c de l'article 10 et à l'article 16 du projet de règlement intérieur appliqué. Elle a remercié M<sup>me</sup> Caballero Gomez d'avoir facilité les consultations sur cette question.

85. À la reprise de la 10<sup>e</sup> séance, concernant la proposition de la Fédération de Russie visant à modifier le paragraphe 2 f) de l'article 4 de la Convention, la Présidente a indiqué que les Parties avaient demandé plus de temps pour examiner les amendements proposés à la lumière de l'évolution de la situation des Parties et des incidences plus générales de la proposition. Sur proposition de la Présidente, la Conférence des Parties est convenue d'inscrire ce point à l'ordre du jour provisoire de la dix-septième session de la Conférence des Parties, conformément à l'alinéa c de l'article 10 et à l'article 16 du projet de règlement intérieur appliqué. La Présidente a remercié M. Díaz Carmona d'avoir facilité les consultations sur cette question. Les représentants de cinq Parties ont fait des déclarations, l'un au nom des 54 ministres des États africains et l'un au nom de l'Alliance bolivarienne des peuples de notre Amérique – Traité de commerce des peuples.

## **VII. Comité exécutif de la technologie – modalités et procédures de fonctionnement**

### **(Point 7 de l'ordre du jour)**

86. À la reprise de la 3<sup>e</sup> séance, la Conférence des Parties était saisie du rapport sur les modalités et procédures de fonctionnement du Comité exécutif de la technologie (FCCC/CP/2011/8).

87. La Présidente a rappelé que la création du Mécanisme technologique, se composant du Comité exécutif de la technologie (CET) du Centre et du Réseau des technologies climatiques, était l'une des réalisations marquantes de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, tenue à Cancún et elle a félicité M. Gabriel Blanco (Argentine) et M. Antonio Pflüger (Allemagne) de leur élection aux postes de président et vice-président du CET. Elle a noté que l'examen du point figurant à la fois aux ordres du jour du SBI et du SBSTA et portant sur la mise au point et le transfert de technologies comprendrait l'examen du rapport du CET sur les activités et les performances (FCCC/SB/2011/2).

88. La Présidente a invité le Président du CET, M. Blanco, à présenter un rapport oral à la Conférence des Parties. M. Blanco a mis l'accent sur les travaux accomplis par le CET au cours de sa première année de fonctionnement, notamment la mise au point des modalités et procédures de fonctionnement qui devaient être examinées par la Conférence des Parties pendant la session et de l'accord qui s'était dégagé à ce sujet. Il a fait observer

<sup>32</sup> FCCC/CP/2011/L.2.

<sup>33</sup> FCCC/CP/2011/4/Rev.1.

que les six éléments considérés par le CET comme les aspects essentiels de ses modalités de fonctionnement étaient les suivants: analyse et synthèse; recommandations pratiques; facilitation et stimulation; lien avec d'autres dispositifs institutionnels; mobilisation des parties prenantes; et information et partage des connaissances. Il a exprimé sa gratitude à toutes les Parties pour leur engagement et leurs efforts et a souligné qu'il était important de faire participer les parties prenantes au Mécanisme technologique.

89. Les représentants de huit Parties ont fait des déclarations; l'une de ces déclarations était présentée au nom du Groupe des 77 et de la Chine et une autre au nom de l'Union européenne et de ses États membres.

90. Sur proposition de la Présidente, la Conférence des Parties a décidé de créer un groupe de contact coprésidé par M. Carlos Fuller (Belize) et M. Zitouni Ould-Dada (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) en vue d'examiner le rapport sur les modalités et procédures et d'élaborer un projet de décision pour examen par la Conférence des Parties au cours de la session.

91. À la 10<sup>e</sup> séance, le 9 décembre, la Présidente a indiqué que le groupe de contact avait élaboré un projet de décision<sup>34</sup>. Elle a remercié M. Fuller et M. Ould-Dada de leurs efforts. Sur proposition de la Présidente, la Conférence des Parties a adopté la décision 4/CP.17 intitulée «Comité exécutif de la technologie – modalités et procédures de fonctionnement».

## **VIII. Fonds vert pour le climat – rapport du Comité de transition** (Point 8 de l'ordre du jour)

92. À la reprise de la 3<sup>e</sup> séance, le 30 novembre, la Conférence des Parties était saisie du rapport du Comité de transition concernant la mise en place du Fonds vert pour le climat (FCCC/CP/2011/6 et Add.1).

93. La Présidente a rappelé que dans sa décision 1/CP.16, la Conférence des Parties avait décidé que le Fonds vert pour le climat devait être conçu par un Comité de transition. Elle a remercié les Coprésidents du Comité de transition, M. Ernesto Cordero Arroyo (Mexique), M. Kjetil Lund (Norvège) et M. Trevor Manuel (Afrique du Sud), de leurs efforts et de leur dévouement, et a prié M. Trevor Manuel de présenter le rapport.

94. M. Manuel a présenté le rapport au nom du Comité de transition, en faisant observer que ses travaux avaient été guidés par les principes du caractère non exclusif et de la transparence. Au cours de sa dernière réunion, le Comité de transition avait examiné son rapport à la dix-septième session de la Conférence des Parties, notamment un projet d'instrument directif pour le Fonds vert pour le climat et des recommandations relatives aux modalités de transition, et avait décidé de soumettre son rapport assorti d'un projet d'instrument directif et de projets de recommandations à la Conférence des Parties pour examen et approbation. M. Manuel a ensuite souligné que le projet d'instrument directif tenait compte de tous les éléments du mandat assigné au Comité et a noté que, s'il était adopté, l'instrument permettrait au Fonds vert pour le climat de commencer à fonctionner. Il a souligné qu'à son avis, le rapport était équilibré et constituait un moyen terme satisfaisant et une base solide pour la mise en place du Fonds vert pour le climat à Durban. Il a conclu son intervention en remerciant les membres du Comité de transition, les Coprésidents et leurs suppléants, les Parties qui avaient apporté leur soutien sous forme de contributions financières ou en accueillant des réunions du Comité, le Groupe d'appui

<sup>34</sup> FCCC/CP/2011/L.3.

technique et les organisations qui détachaient du personnel pour appuyer l'activité du Comité de transition.

95. Des déclarations ont été faites par les représentants de 28 Parties, notamment des déclarations au nom du Groupe pour l'intégrité de l'environnement, de l'Union européenne et de ses États membres, de l'AOSIS et du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes.

96. Une déclaration a également été faite par un représentant de la communauté des organisations non gouvernementales (organisations des peuples autochtones).

97. La Présidente a proposé de tenir des consultations informelles transparentes et ayant un caractère non exclusif sur la question, en s'appuyant sur le projet de recommandations figurant dans le document FCCC/CP/2011/6 et Add.1. Des déclarations supplémentaires ont été faites par les représentants de 12 Parties.

98. La Conférence des Parties a adopté la proposition faite par la Présidente de tenir des consultations informelles transparentes et à caractère non exclusif et de rendre compte à la Conférence des Parties lors d'une réunion ultérieure.

99. À la reprise de la 10<sup>e</sup> séance, le 11 décembre, la Présidente a indiqué que ses consultations informelles avaient été fructueuses et avaient débouché sur un projet de décision<sup>35</sup>. Sur proposition de la Présidente, la Conférence des Parties a adopté la décision 3/CP.17 intitulée «Mise en place du Fonds vert pour le climat».

100. À la même séance, la Présidente a indiqué que cette décision est un élément essentiel du texte global de Durban. Elle a remercié les Parties des efforts qu'elles ont déployés afin de convenir des prochaines étapes à suivre pour rendre le Fonds opérationnel, de telle sorte que le Fonds puisse évoluer dans le temps et devenir le principal fonds mondial de financement dans le domaine des changements climatiques. Elle a exprimé sa gratitude aux Parties qui avaient fourni des ressources financières pour permettre au Fonds vert pour le climat de commencer rapidement ses activités et qui allaient accueillir les prochaines réunions de son Conseil.

101. Également à cette séance, la Présidente a informé la Conférence des Parties qu'elle avait reçu du Président du Groupe des 77 et de la Chine une lettre dans laquelle il était précisé quels seraient les pays en développement membres du Conseil du Fonds<sup>36</sup>. Une déclaration a été faite par le représentant d'une Partie au nom du Groupe des 77 et de la Chine<sup>37</sup>.

---

<sup>35</sup> FCCC/CP/2011/L.9.

<sup>36</sup> La Présidente a demandé au secrétariat de faire une déclaration orale au sujet de la modification du paragraphe 10 du document FCCC/CP/2011/L.9 proposée par le Président du Groupe des 77 et la Chine. Le secrétariat a confirmé que la modification demandée serait prise en compte dans le texte; voir par. 10 de la décision 3/CP.17.

<sup>37</sup> L'Argentine, parlant au nom du Groupe des 77 et de la Chine, a déclaré que dans l'esprit du Groupe le candidat au poste visé à l'alinéa *f* du paragraphe 10 de la décision 3/CP.17 serait proposé par les pays en développement parties appartenant au Groupe des États d'Europe orientale et qu'il s'agissait d'une dérogation à la pratique établie qui n'instituait pas de précédent.

## **IX. Deuxième examen des alinéas *a* et *b* du paragraphe 2 de l'article 4 de la Convention visant à déterminer s'ils sont adéquats<sup>38</sup>**

(Point 9 de l'ordre du jour *laissé en suspens*)

## **X. Exécution des engagements et application des autres dispositions de la Convention**

(Point 10 de l'ordre du jour)

### **A. Mécanisme financier de la Convention**

(Point 10 a) de l'ordre du jour)

102. À sa 10<sup>e</sup> séance, la Conférence des Parties, sur recommandation du SBI<sup>39</sup>, a adopté la décision 9/CP.17 intitulée «Fonds pour les pays les moins avancés: appui à la mise en œuvre des éléments du programme de travail en faveur des pays les moins avancés, autres que les programmes d'action nationaux aux fins de l'adaptation». Une déclaration a été faite par le représentant d'une Partie.

#### **Rapport du Fonds pour l'environnement mondial à la Conférence des Parties et directives à l'intention du Fonds pour l'environnement mondial**

(Point 10 a) i) de l'ordre du jour)

103. La Conférence des Parties était saisie du rapport du Fonds pour l'environnement mondial<sup>40</sup>. À sa 1<sup>re</sup> séance, le 28 novembre, la Conférence des Parties a décidé de soumettre ce point au SBI pour examen.

104. À la reprise de sa 10<sup>e</sup> séance, le 11 décembre, la Conférence des Parties sur recommandation du SBI<sup>41</sup>, a adopté la décision 11/CP.17 intitulée «Rapport du Fonds pour l'environnement mondial à la Conférence des Parties et directives supplémentaires à l'intention du Fonds pour l'environnement mondial».

<sup>38</sup> Les Parties se souviendront peut-être qu'à la quatrième session de la Conférence des Parties, il «avait été impossible de parvenir à un accord sur des conclusions ou décisions» se rapportant à cette question (FCCC/CP/1998/16, par. 64) et ce point avait donc été inscrit à l'ordre du jour provisoire de la cinquième session de la Conférence des Parties conformément aux articles 10 c) et 16 du projet de règlement intérieur appliqué. À sa cinquième session, la Conférence des Parties n'avait pas pu parvenir à une conclusion à son sujet (FCCC/CP/1999/6, par. 18) et, conformément aux articles 10 c) et 16 du projet de règlement intérieur appliqué, ce point avait été inscrit à l'ordre du jour provisoire des sessions de la Conférence des Parties, de la sixième à la douzième incluse, assorti d'une note de bas de page qui présentait la proposition du Groupe des 77 et de la Chine de modifier le libellé de ce point comme suit: «Examen visant à déterminer si les alinéas *a* et *b* du paragraphe 2 de l'article 4 de la Convention sont bien appliqués». À sa treizième session, la Conférence des Parties avait invité le Secrétaire exécutif à soumettre une proposition pour que le SBI l'examine à sa vingt-huitième session (FCCC/CP/2008/7, par. 10). Sur la base de la recommandation du SBI et suivant une proposition du Président, la Conférence des Parties avait décidé, à sa quatorzième session, de reporter l'examen de ce point à sa seizième session, conformément à l'article 13 du projet de règlement intérieur appliqué (FCCC/CP/2008/7, par. 10). À sa seizième session, la Conférence des Parties a adopté son ordre du jour provisoire publié sous la cote FCCC/CP/2010/1, à l'exception du point intitulé «Deuxième examen des alinéas *a* et *b* du paragraphe 2 de l'article 4 de la Convention visant à déterminer s'ils sont adéquats» qui a été laissé en suspens.

<sup>39</sup> FCCC/SBI/2011/L.40/Add.1.

<sup>40</sup> FCCC/CP/2011/7.

<sup>41</sup> FCCC/SBI/2011/L.41/Add.1.

**B. Communications nationales**  
(Point 10 b) de l'ordre du jour)

**1. Communications nationales des Parties visées à l'annexe I de la Convention**  
(Point 10 b) i) de l'ordre du jour)

105. À sa 1<sup>re</sup> séance, le 28 novembre, la Conférence des Parties a décidé de soumettre ce point au SBI pour examen.

106. À la reprise de sa 10<sup>e</sup> séance, le 11 décembre, sur proposition de la Présidente, la Conférence des Parties a pris note du rapport du Président du SBI dans lequel il était indiqué que l'examen de ce point serait poursuivi à la trente-sixième session du SBI<sup>42</sup>.

**2. Communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention**  
(Point 10 b) ii) de l'ordre du jour)

107. À sa 1<sup>re</sup> séance, le 28 novembre, la Conférence des Parties a décidé de soumettre ce point au SBI pour examen.

108. À la reprise de sa 10<sup>e</sup> séance, le 11 décembre, sur recommandation du SBI<sup>43</sup>, la Conférence des Parties a adopté la décision 14/CP.17 intitulée «Travaux du Groupe consultatif d'experts des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention».

109. À la même séance, sur proposition de la Présidente, la Conférence des Parties a pris acte des candidatures proposées pour le Groupe consultatif d'experts des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention (Groupe consultatif d'experts) et a demandé au SBI de confirmer la désignation des candidats au Groupe consultatif d'experts à sa prochaine session, selon qu'il conviendra.

**C. Mise au point et transfert de technologies**  
(Point 10 c) de l'ordre du jour)

110. À sa 1<sup>re</sup> séance, la Conférence des Parties a décidé de soumettre ce point au SBSTA et au SBI pour examen.

111. À sa 10<sup>e</sup> séance, sur proposition de la Présidente, la Conférence des Parties a noté que le SBSTA et le SBI avaient adopté des conclusions<sup>44</sup> sur différents aspects de cette question et que les éléments de ce projet de décision, figurant dans l'annexe de ces conclusions, avaient été intégrés au projet de décision intitulé «Comité exécutif de la technologie – modalités et procédures de fonctionnement»<sup>45</sup>.

**D. Renforcement des capacités au titre de la Convention**  
(Point 10 d) de l'ordre du jour)

112. À sa 1<sup>re</sup> séance, la Conférence des Parties a décidé de soumettre ce point au SBI pour examen.

---

<sup>42</sup> FCCC/SBI/2011/17, par. 12.

<sup>43</sup> FCCC/SBI/2011/L.31/Add.1.

<sup>44</sup> FCCC/SBSTA/2011/L.22 et FCCC/SBI/2011/L.34.

<sup>45</sup> FCCC/CP/2011/L.3.



113. À sa 10<sup>e</sup> séance, sur recommandation du SBI<sup>46</sup>, la Conférence des Parties a adopté la décision 13/CP.17 intitulée «Renforcement des capacités au titre de la Convention».

## **E. Application des paragraphes 8 et 9 de l'article 4 de la Convention** (Point 10 e) de l'ordre du jour)

### **1. Mise en œuvre du programme de travail de Buenos Aires sur les mesures d'adaptation et de riposte (décision 1/CP.10)**

(Point 10 e) i) de l'ordre du jour)

114. À sa 1<sup>re</sup> séance, la Conférence des Parties a décidé de soumettre ce point au SBSTA et au SBI pour examen.

115. À sa 10<sup>e</sup> séance, sur proposition de la Présidente, la Conférence des Parties a pris note des rapports des Présidents du SBI et du SBSTA (voir par. 50 et 58 ci-dessus) sur la question «Progrès accomplis dans l'exécution de la décision 1/CP.10» et du fait que le SBI est convenu de poursuivre l'examen de cette question à sa trente-sixième session<sup>47</sup>.

### **2. Questions relatives aux pays les moins avancés (Point 10 e) ii) de l'ordre du jour)**

116. À sa 1<sup>re</sup> séance, la Conférence des Parties a décidé de soumettre ce point au SBI pour examen.

117. À sa 10<sup>e</sup> séance, sur proposition de la Présidente, la Conférence des Parties a noté que le SBI avait adopté des conclusions<sup>48</sup> sur les questions relatives aux pays les moins avancés.

## **F. Autres questions renvoyées à la Conférence des Parties par les organes subsidiaires** (Point 10 f) de l'ordre du jour)

118. À la 10<sup>e</sup> séance, la Présidente a rappelé que dans le cadre de ce point, la Conférence examine des projets de décision et de conclusions recommandés par les organes subsidiaires qui ont trait à la Convention. Sur proposition de la Présidente, la Conférence des Parties a pris note du fait qu'aucune autre question n'avait été soulevée au titre de ce point.

## **XI. Questions administratives, financières et institutionnelles** (Point 11 de l'ordre du jour)

### **A. Exécution du budget de l'exercice biennal 2010-2011** (Point 11 a) de l'ordre du jour)

119. À la 1<sup>re</sup> séance, le 28 novembre, ce point avait été soumis au SBI pour examen.

120. À sa 10<sup>e</sup> séance, le 9 décembre, la Conférence des Parties, sur recommandation du SBI<sup>49</sup>, a adopté la décision 17/CP.17 intitulée «Questions administratives, financières et institutionnelles».

<sup>46</sup> FCCC/SBI/2011/L.37.

<sup>47</sup> FCCC/SBI/17, par. 61.

<sup>48</sup> FCCC/SBI/2011/17, par. 64.

**B. Budget-programme de l'exercice biennal 2012-2013**  
(Point 11 b) de l'ordre du jour)

121. À sa 10<sup>e</sup> séance, le 9 décembre, la Conférence des Parties, sur recommandation du SBI<sup>49</sup>, a adopté la décision 18/CP.17 intitulée «Budget-programme de l'exercice biennal 2012-2013».

**XII. Réunion de haut niveau**  
(Point 12 de l'ordre du jour)

**A. Cérémonie inaugurale et ouverture de la réunion de haut niveau**

122. Une cérémonie inaugurale, à laquelle ont participé le Président de l'Afrique du Sud, M. Zuma, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, la Présidente de la dix-septième session de la Conférence des Parties et de la septième session de la CMP, M<sup>me</sup> Nkoana-Mashabane, la Secrétaire exécutive de la Convention, M<sup>me</sup> Figueres, et d'autres personnalités, a eu lieu le 6 décembre.

123. La réunion commune de haut niveau de la Conférence des Parties à sa dix-septième session et de la CMP à sa septième session a été ouverte par la Présidente de la Conférence des Parties et de la CMP à la 4<sup>e</sup> séance de la Conférence des Parties et à la 4<sup>e</sup> séance de la CMP, le 6 décembre.

**B. Déclarations des Parties**

124. Au cours de la réunion de haut niveau, des déclarations ont été faites par 156 Parties, soit 9 par des chefs d'État ou de gouvernement, 5 par des vice-présidents ou premiers ministres adjoints, 91 par des ministres, 44 par des représentants de Parties et 1 par un organisme doté du statut d'observateur. Six Parties ont fait des déclarations au nom de groupes de négociation et d'autres groupes. Une liste complète des intervenants est reproduite à l'annexe II<sup>51</sup>.

**C. Déclarations de hauts responsables de l'Organisation des Nations Unies**

125. Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, a fait une déclaration au cours de la réunion de haut niveau. La Secrétaire exécutive de la Convention, M<sup>me</sup> Figueres, a également fait une déclaration.

**D. Délibérations au cours de la réunion de haut niveau**

126. Pendant la réunion de haut niveau, la Présidente a convoqué plusieurs réunions informelles (*indabas*) et séances plénières d'évaluation des progrès accomplis, en plus des 10 séances plénières de la Conférence des Parties à sa dix-septième session. Elle a également demandé à certains de ses collègues ministres de l'aider à formuler des orientations de politique générale sur plusieurs questions clefs, en menant des consultations

<sup>49</sup> FCCC/SBI/2011/L.27/Add.2.

<sup>50</sup> FCCC/SBI/2011/7/Add.1 et voir par. 58.

<sup>51</sup> Les transcriptions des déclarations sont accessibles sur le site Web de la Convention à l'adresse: [http://unfccc.int/meetings/cop\\_17/statements/items/5777.php](http://unfccc.int/meetings/cop_17/statements/items/5777.php).

informelles pour proposer différentes options, rechercher des solutions et aller de l'avant. Ces consultations informelles étaient ouvertes à toutes les Parties; elles ont été animées et conduites par les ministres concernés dans le souci de parvenir à un accord sur les questions clefs évoquées ci-dessus.

127. À la reprise de sa 10<sup>e</sup> séance, sur proposition de la Présidente, la Conférence des Parties a adopté le projet de décision intitulé «Création d'un groupe de travail spécial de la plate-forme de Durban pour une action renforcée», figurant dans le document FCCC/CP/2011/L.10 et modifié en séance plénière. La Présidente a indiqué que la décision reflétait les efforts déployés collectivement par toutes les Parties. Une déclaration a été faite par le représentant d'une Partie.

### **XIII. Déclarations des organisations admises en qualité d'observateurs** (Point 13 de l'ordre du jour)

128. À la 9<sup>e</sup> séance de la Conférence des Parties et à la 9<sup>e</sup> séance de la CMP, le 9 décembre, des déclarations ont été faites par les représentants d'organisations intergouvernementales et d'ONG. La liste de ces organisations figure à l'annexe III.

### **XIV. Questions diverses** (Point 14 de l'ordre du jour)

129. À la reprise de la 3<sup>e</sup> séance, le 30 novembre, la Présidente a ouvert ce point de l'ordre du jour. Aucune autre question n'a été examinée par la Conférence des Parties au titre de ce point.

130. À la reprise de la 10<sup>e</sup> séance, le 11 décembre, la Présidente a rouvert ce point de l'ordre du jour. Les représentants de cinq Parties ont fait des déclarations, l'un au nom du Groupe des États arabes et l'autre au nom de l'AOSIS.

### **XV. Conclusion des travaux de la session** (Point 15 de l'ordre du jour)

#### **A. Adoption du rapport de la dix-septième session de la Conférence des Parties** (Point 15 a) de l'ordre du jour)

131. À la reprise de sa 10<sup>e</sup> séance, le 11 décembre, la Conférence des Parties a examiné le projet de rapport de sa dix-septième session<sup>52</sup>. À la même séance, sur proposition de la Présidente, la Conférence des Parties a autorisé le Rapporteur à parachever le rapport en suivant les indications données par la Présidente et avec le concours du secrétariat.

---

<sup>52</sup> FCCC/CP/2011/L.1.

**B. Clôture de la session**  
(Point 15 b) de l'ordre du jour)

132. À la reprise de sa 10<sup>e</sup> séance, sur proposition de la Présidente, la Conférence des Parties a adopté la résolution 1/CP.17 intitulée «Expression de gratitude au Gouvernement de la République sud-africaine, à la province de KwaZulu-Natal et aux habitants de Durban»<sup>53</sup>.

133. La Présidente a ensuite prononcé la clôture de la dix-septième session de la Conférence des Parties.

---

<sup>53</sup> FCCC/CP/2011/L.5.

## Annexes

### Annexe I

#### Parties à la Convention, États dotés du statut d'observateur et organismes des Nations Unies qui ont participé à la dix-septième session de la Conférence des Parties

##### A. Parties à la Convention

|                                    |                                          |                                  |
|------------------------------------|------------------------------------------|----------------------------------|
| Afghanistan                        | Costa Rica                               | Iraq                             |
| Afrique du Sud                     | Côte d'Ivoire                            | Irlande                          |
| Albanie                            | Croatie                                  | Islande                          |
| Algérie                            | Cuba                                     | Israël                           |
| Allemagne                          | Danemark                                 | Italie                           |
| Angola                             | Djibouti                                 | Jamaïque                         |
| Antigua-et-Barbuda                 | Dominique                                | Japon                            |
| Arabie saoudite                    | Égypte                                   | Jordanie                         |
| Argentine                          | El Salvador                              | Kazakhstan                       |
| Arménie                            | Émirats arabes unis                      | Kenya                            |
| Australie                          | Équateur                                 | Kirghizistan                     |
| Autriche                           | Érythrée                                 | Kiribati                         |
| Azerbaïdjan                        | Espagne                                  | Koweït                           |
| Bahamas                            | Estonie                                  | Lesotho                          |
| Bahreïn                            | États-Unis d'Amérique                    | Lettonie                         |
| Bangladesh                         | Éthiopie                                 | Liban                            |
| Barbade                            | ex-République yougoslave<br>de Macédoine | Libéria                          |
| Bélarus                            | Fédération de Russie                     | Libye                            |
| Belgique                           | Fidji                                    | Liechtenstein                    |
| Belize                             | Finlande                                 | Lituanie                         |
| Bénin                              | France                                   | Luxembourg                       |
| Bhoutan                            | Gabon                                    | Madagascar                       |
| Bolivie (État<br>plurinational de) | Gambie                                   | Malaisie                         |
| Bosnie-Herzégovine                 | Géorgie                                  | Malawi                           |
| Botswana                           | Ghana                                    | Maldives                         |
| Brésil                             | Grèce                                    | Mali                             |
| Brunéi Darussalam                  | Grenade                                  | Malte                            |
| Bulgarie                           | Guatemala                                | Maroc                            |
| Burkina Faso                       | Guinée                                   | Maurice                          |
| Burundi                            | Guinée-Bissau                            | Mauritanie                       |
| Cambodge                           | Guyana                                   | Mexique                          |
| Cameroun                           | Haïti                                    | Micronésie (États<br>fédérés de) |
| Canada                             | Honduras                                 | Monaco                           |
| Cap-Vert                           | Hongrie                                  | Mongolie                         |
| Chili                              | Îles Cook                                | Monténégro                       |
| Chine                              | Îles Marshall                            | Mozambique                       |
| Chypre                             | Îles Salomon                             | Namibie                          |
| Colombie                           | Inde                                     | Nauru                            |
| Comores                            | Indonésie                                | Népal                            |
| Congo                              | Iran (République islamique d')           | Nicaragua                        |

|                                               |                                                            |                                           |
|-----------------------------------------------|------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|
| Niger                                         | République tchèque                                         | Tchad                                     |
| Nigéria                                       | République-Unie<br>de Tanzanie                             | Thaïlande                                 |
| Nioué                                         | Roumanie                                                   | Timor-Leste                               |
| Norvège                                       | Royaume-Uni de Grande-<br>Bretagne et d'Irlande<br>du Nord | Togo                                      |
| Nouvelle-Zélande                              | Rwanda                                                     | Tonga                                     |
| Oman                                          | Sainte-Lucie                                               | Trinité-et-Tobago                         |
| Ouganda                                       | Saint-Kitts-et-Nevis                                       | Tunisie                                   |
| Ouzbékistan                                   | Saint-Marin                                                | Turkménistan                              |
| Pakistan                                      | Saint-Vincent-et-<br>les Grenadines                        | Turquie                                   |
| Palau                                         | Samoa                                                      | Tuvalu                                    |
| Panama                                        | Sao Tomé-et-Principe                                       | Ukraine                                   |
| Papouasie-Nouvelle-Guinée                     | Sénégal                                                    | Union européenne                          |
| Paraguay                                      | Serbie                                                     | Uruguay                                   |
| Pays-Bas                                      | Seychelles                                                 | Vanuatu                                   |
| Pérou                                         | Sierra Leone                                               | Venezuela (République<br>bolivarienne du) |
| Philippines                                   | Singapour                                                  | Viet Nam                                  |
| Pologne                                       | Slovaquie                                                  | Yémen                                     |
| Portugal                                      | Slovénie                                                   | Zambie                                    |
| Qatar                                         | Somalie                                                    | Zimbabwe                                  |
| République arabe syrienne                     | Soudan                                                     |                                           |
| République centrafricaine                     | Sri Lanka                                                  |                                           |
| République de Corée                           | Suède                                                      |                                           |
| République démocratique<br>du Congo           | Suisse                                                     |                                           |
| République démocratique<br>populaire lao      | Suriname                                                   |                                           |
| République de Moldova                         | Swaziland                                                  |                                           |
| République dominicaine                        | Tadjikistan                                                |                                           |
| République populaire<br>démocratique de Corée |                                                            |                                           |

## **B. États dotés du statut d'observateur**

Saint-Siège

Soudan du Sud

## **C. Entités ayant reçu une invitation permanente à participer en tant qu'observateurs aux sessions aux travaux de l'Assemblée générale et disposant d'une mission d'observation permanente au Siège**

Palestine

## **D. Organismes et programmes des Nations Unies**

Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

Commission économique pour l'Afrique

Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Département des affaires économiques et sociales  
Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes  
Fonds des Nations Unies pour la population  
Fonds des Nations Unies pour l'enfance  
Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme  
Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés  
Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche  
Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient  
Organisation des Nations Unies  
Programme alimentaire mondial  
Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida  
Programme des Nations Unies pour le développement  
Programme des Nations Unies pour l'environnement  
Programme des Nations Unies pour les établissements humains  
Stratégie internationale de prévention des catastrophes des Nations Unies  
Université des Nations Unies  
Volontaires des Nations Unies

## **E. Secrétariats de conventions**

Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification  
Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone et Protocole de Montréal  
Convention sur la diversité biologique

## **F. Institutions spécialisées des Nations Unies**

Commission océanographique intergouvernementale  
Fonds international de développement agricole  
Fonds monétaire international  
Fonds pour l'environnement mondial  
Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat  
Organisation de l'aviation civile internationale  
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture  
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture  
Organisation des Nations Unies pour le développement industriel  
Organisation internationale du Travail  
Organisation maritime internationale

Organisation météorologique mondiale  
Organisation mondiale de la propriété intellectuelle  
Organisation mondiale de la santé  
Organisation mondiale du tourisme  
Union internationale des télécommunications

**G. Organisations apparentées du système des Nations Unies**

Agence internationale de l'énergie atomique  
Banque mondiale/Société financière internationale  
Organisation mondiale du commerce



## Annexe II

### Liste des représentants qui ont fait des déclarations à la réunion de haut niveau au titre du point 12 de l'ordre du jour de la Conférence des Parties et du point 19 de l'ordre du jour de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto

#### A. Negotiating and other groups

**Argentina** (*on behalf of the Group of 77 and China*)

H.E. Mr. Alberto Pedro D'Alotto  
Ambassador, Vice-Minister of Foreign  
Affairs

**Australia** (*on behalf of the Umbrella Group*)

H.E. Mr. Greg Combet  
Minister of Climate Change and Energy  
Efficiency

**European Union**

H.E. Ms. Connie Hedegaard  
Commissioner for Climate Action,  
European Commission

H.E. Mr. Marcin Korolec  
Minister of Environment, Poland

**Gambia** (*on behalf of least developed countries*)

H.E. Mr. Jato Sillah  
Minister of Forestry and the Environment

**Grenada** (*on behalf of the Alliance of Small Island States*)

H.E. Mr. Karl Hood  
Minister of Foreign Affairs, Environment,  
Foreign Trade and Export Development

**Nauru** (*on behalf of the Pacific Small Island Developing States*)

H.E. Mr. Sprent Dabwido  
President

**B. Parties**<sup>54</sup>**Afghanistan**

Mr. Ghulam Mohd Malikyar  
Deputy Director General, Technical  
National Environmental Protection  
Agency  
of the Islamic Republic of Afghanistan

**Algeria**

H.E. Mr. Cherif Rahmani  
Minister of Spatial Planning and  
Environment

**Angola**

H.E. Ms. Maria Fatima Jardim  
Minister of Environment

**Australia**

H.E. Mr. Greg Combet  
Minister of Climate Change and Energy  
Efficiency

**Austria**

H.E. Mr. Nikolaus Berlakovich  
Minister of Agriculture, Forestry,  
Environment and Water Management

**Bahrain**

Mr. Adel Khalifa Al-Zayani  
General Directorate, Public Commission  
for the Protection of Marine Resources,  
Environment and Wildlife

**Bangladesh**

H.E. Mr. Mohammed Hasan Mahmud  
Minister of Environment and Forests

**Barbados**

H.E. Mr. Denis Lowe  
Minister of Environment and Drainage

**Belarus**

Mr. Oleg Mahailovich Maksiuta  
Director, Department of  
Hydrometeorology, Ministry of Natural  
Resources and Environmental Protection

**Belgium**

H.E. Ms. Evelyne Huytebroeck  
Minister for Environment

**Belize**

H.E. Mr. Gaspar Vega  
Deputy Prime Minister and Minister of  
Natural Resources and the Environment

**Benin**

H.E. Mr. Blaise Ahanhanzo-Glele  
Minister of Environment, Housing and Urban  
Development

**Bhutan**

H.E. Mr. Pema Gyamtsho  
Minister, National Environment Commission  
and Ministry of Agriculture and Forests

**Bolivia (Plurinational State of)**

H.E. Mr. Alvaro Garcia Linera  
Vice-President

**Bosnia and Herzegovina****Botswana**

H.E. Mr. Onkokame Kitso Mokaila  
Minister of Environment, Wildlife and  
Tourism

**Brazil**

H.E. Ms. Izabella Monica Teixeira  
Minister of Environment

**Burkina Faso**

H.E. Mr. Jean Koulidiati  
Minister of Environment and Sustainable  
Development

**Burundi**

H.E. Mr. Jean Marie Nibirantije  
Minister of Water, Environment, Land and  
Urban Planning

**Canada**

H.E. Mr. Peter Kent  
Minister of Environment

<sup>54</sup> At the joint high-level segment of the Conference of the Parties (COP) and the Conference of the Parties serving as the meeting of the Parties (CMP), Bosnia and Herzegovina, Croatia and Lebanon distributed their statement in the plenary and requested that this be recorded in the Conference report.

**Central African Republic**

H.E. Mr. Faustin Touadera  
Prime Minister

**Chad**

H.E. Mr. Mahamat Bechir Okormi  
Minister of Environment and Fisheries

**Chile**

H.E. Mr. Jose Balmaceda  
Ambassador and Director General for  
Environmental Affairs, Ministry of  
Foreign Affairs

**China**<sup>55</sup>

H.E. Mr. Xie Zhenhua  
Vice-Chairman of the National  
Development and Reform Commission

**Colombia**

H.E. Mr. Frank J. Pearl  
Minister of Environment and Sustainable  
Development

**Comoros**

H.E. Mr. Fouad Mohadji  
Vice-President

**Congo**

H.E. Mr. Henri Djombo  
Minister of Sustainable Development,  
Forestry and Environment

**Costa Rica**

H.E. Mr. René Castro  
Minister of Environment, Energy and  
Telecommunication

**Côte d'Ivoire**

Mr. Yao Guillaume Loukou  
Director of Cabinet, Ministry of  
Environment and Sustainable  
Development

**Croatia****Cuba**

Mr. Fernando Mario González Bermúdez  
First Deputy Minister of Science,  
Technology and Environment

**Cyprus**

H.E. Mr. Sofoklis Aletraris  
Minister of Agriculture, Natural Resources  
and Environment

**Czech Republic**

H.E. Ms. Blanka Fajkusova  
Ambassador of the Czech Republic to the  
Republic of South Africa

**Democratic Republic of the Congo**

H.E. Mr. Jose Endundo  
Minister of Environment, Nature  
Conservation and Tourism

**Denmark**

H.E. Mr. Martin Lidegaard  
Minister of Climate, Energy and Building

**Dominica**

H.E. Mr. Kenneth Darroux  
Minister for the Environment, Natural  
Resources, Physical Planning and Fisheries

**Ecuador**

H.E. Mr. Ricardo Patiño  
Minister of Foreign Affairs, Trade and  
Integration

**Egypt**

H.E. Mr. George Maged  
State Minister, Ministry of Environmental  
Affairs

**El Salvador**

H.E. Mr. Herman Rosa Chavez  
Minister of Environment and Natural  
Resources

**Eritrea**

H.E. Mr. Tesfai Ghebreselassie Sebhatu  
Minister of Land, Water and Environment

**Estonia**

H.E. Ms. Keit Pentus  
Minister of the Environment

**Ethiopia**

H.E. Mr. Meles Zenawi  
Prime Minister

<sup>55</sup> At the joint high-level segment of the COP and the CMP, a further statement was made by China, recalling the status of China in the United Nations system, in response to statements made by some Parties regarding the participation of Taiwan Province of China in the Conference.

**Fiji**

H.E. Mr. Samuela Alivereti Saumatua  
Minister for Environment

**Finland**

H.E. Mr. Ville Niinistö  
Minister of Environment

**France**

H.E. Ms. Nathalie Kosciusko-Morizet  
Minister of Ecology, Sustainable  
Development and Transport

**Gabon**

H.E. Mr. Ali Bongo Ondimba  
President

**Georgia**

Mr. George Zedginidze  
Deputy Minister of Environment  
Protection

**Germany**

H.E. Mr. Norbert Roettgen  
Minister of the Environment, Nature  
Conservation and Nuclear Safety

**Ghana**

H.E. Ms. Sherry Ayittey  
Minister of Environment, Science and  
Technology

**Greece**

H.E. Mr. George Papakonstantinou  
Minister of Environment, Energy and  
Climate Change

**Guinea**

H.E. Mr. Touré Saramady  
Minister of Environment, Water and  
Forests

**Guatemala**

Mr. Luis Alberto Ferraté Felice  
Special Envoy of the President and  
Adviser of the Ministerial Office of the  
Ministry of the Environment

**Honduras**

H.E. Mr. Rigoberto Cuéllar Cruz  
Minister of Natural Resources and  
Environment Secretariat

**Iceland**

Mr. Hugl Olafsson  
Director, Office of Policy and International  
Affairs, Ministry of Environment

**India**

H.E. Ms. Jayanthi Natarajan  
Minister of Environment and Forests

**Indonesia**

H.E. Mr. Rachmat Witoelar  
President's Special Envoy for Climate Change

**Iran (Islamic Republic of)**

H.E. Mr. Mohammad Javad Mohammadi  
Zadeh  
Vice-President and Head of the Department of  
Environment

**Iraq**

Mr. Kamal Hussein Lateef  
Deputy Minister of Environment of Iraq

**Ireland**

H.E. Mr. Phil Hogan  
Minister of Environment, Community and  
Local Government

**Israel**

H.E. Mr. Dov Segev-Steinberg  
Ambassador of Israel to the Republic of South  
Africa

**Italy**

H.E. Mr. Corrado Clini  
Minister of Environment, Land and Sea

**Jamaica**

Mr. Keith Porter  
Principal Director, Forestry Department,  
Ministry of Housing, Environment, Water and  
Local Government

**Japan**

H.E. Mr. Goshi Hosono  
Minister of Environment

**Kazakhstan**

Mr. Mazhit A. Turmagambetov  
Vice-Minister of Environmental  
Protection

**Kenya**

H.E. Mr. John Michuki  
Minister of Environment and Mineral  
Resources

**Kiribati**

H.E. Mr. Amberoti Nikora  
Minister of Environment, Lands and  
Agricultural Development

**Kuwait**

H.E. Mr. Hassan Al-Oqab  
Ambassador of Kuwait to the Republic of  
South Africa

**Lao People's Democratic Republic**

Mr. Akhom Tounalom  
Vice-Minister of Natural Resources and  
Environment

**Lebanon**

H.E. Mr. Monyane Moleleki  
Minister of Natural Resources

**Liberia**

H.E. Mr. Toga Gayewea McIntosh  
Minister of Foreign Affairs

**Libya**

Mr. Muftah M. Elarbash  
Senior Climate Change Expert

**Liechtenstein**

H.E. Ms. Renate Muessner  
Minister of Environment

**Luxembourg**

H.E. Mr. Marco Schank  
Minister for Sustainable Development and  
Infrastructure

**Malawi**

Mr. Anthony Livuza  
Permanent Secretary, Ministry of Natural  
Resources, Energy and Environment

**Malaysia**

H.E. Mr. Douglas Uggah Embas  
Minister of Natural Resources and  
Environment

**Maldives**

H.E. Mr. Mohamed Aslam  
Minister of Housing and Environment

**Mali**

H.E. Mr. Tiémoko Sangare  
Minister of Environment and Sanitation

**Malta**

H.E. Mr. George Pullicino  
Minister of Resources and Rural Affairs

**Marshall Islands**

H.E. Mr. Ruben Zackhras  
Minister in Assistance to the President

**Mauritania**

H.E. Mr. Amedi Camara  
Minister of Environment and Sustainable  
Development

**Mauritius**

Mr. Jadoo Oomaduth  
Acting Permanent Secretary, Ministry of  
Environment and Sustainable Development

**Mexico**

H.E. Mr. Juan Elvira Quesada  
Minister of Environment and Natural  
Resources

**Micronesia (Federated States of)**

Mr. Andrew Yatilman  
Director, Office of Environment and  
Emergency Management

**Monaco**

H.S.H. Prince Albert II  
Head of State

**Mongolia**

H.E. Mr. Luimed Gansukh  
Minister of Nature, Environment and  
Tourism

**Montenegro**

Mr. Dragica Sekulić  
Deputy Minister of Economy

**Morocco**

H.E. Ms. Latifa Akherbach  
Minister of Foreign Affairs and  
Cooperation

**Mozambique**

H.E. Mr. Salvador Namburete  
Minister of Energy

**Namibia**

H.E. Ms. Netumbo Nandi-Ndaitwah  
Minister of Environment and Tourism

**Nepal**

H.E. Mr. Hemraj Tater  
Minister of Environment

**Netherlands**

H.E. Mr. Joop Atsma  
State Secretary of Infrastructure and  
Environment

**New Zealand**

H.E. Mr. Tim Groser  
Minister responsible for International  
Climate Change Negotiations

**Nicaragua**

H.E. Mr. Paul Herbert Oquist Kelly  
Minister, Private Secretary for National  
Policies

**Niger**

H.E. Mr. Issaka Issoufou  
Minister of Hydrology and the  
Environment

**Nigeria**

H.E. Ms. Hadiza Ibrahim Mailafia  
Minister of Environment

**Niue**

H.E. Mr. Toke Talagi  
Premier

**Norway**

H.E. Mr. Jens Stoltenberg  
Prime Minister

**Pakistan**

Mr. Muhammad Javed Malik  
Secretary, National Disaster Management  
Division

**Palau**

Mr. Sebastian Marino  
National Environment Planner, Office of  
Environmental Response and Coordination

**Panama**

H.E. Mr. Rodrigo Chiari  
Ambassador of Panama to the Republic of  
South Africa

**Papua New Guinea**

Mr. Ronald Asik  
Vice-Minister of Forestry and Climate Change

**Paraguay**

H.E. Mr. Oscar Rivas  
Minister of Environment

**Peru**

Mr. Hugo Cabieses Cubas  
Vice-Minister of Environment

**Philippines**

H.E. Ms. Mary Ann Lucille Sering  
Commissioner and Vice-Chair Person,  
Climate Change Commission

**Portugal**

H.E. Ms. Assunção Cristas  
Minister of Agriculture, Sea, Environment and  
Spatial Planning

**Qatar**

H.E. Mr. Abdullah Bin Ebood Al-Meadadi  
Minister of Environment

**Republic of Korea**

H.E. Ms. Young Sook Yoo  
Minister of Environment

**Republic of Moldova**

H.E. Mr. Gheorghe Salaru  
Minister of Environment

**Romania**

H.E. Mr. Lázlo Borbély  
Minister of Environment and Forests

**Russian Federation**

Mr. Alexander Bedritsky  
Adviser to the President, Special Envoy  
for Climate Change

**Rwanda**

H.E. Mr. Stanislas Kamanzi  
Minister of Natural Resources

**Samoa**

H.E. Mr. Tuilaepa L. S. Malielegaoi  
Prime Minister

**Saint Kitts and Nevis**

Mr. Randolph Edmead  
Director of Physical Planning and  
Environment Ministry of Sustainable  
Development

**Saudi Arabia**

H.E. Mr. Ali Ibrahim Al Naimi  
Minister of Petroleum

**Senegal**

H.E. Mr. Souleymane Ndéné Ndiaye  
Prime Minister

**Serbia**

Mr. Bojan Djuric  
State Secretary, Ministry of Environment,  
Mining and Spatial Planning

**Seychelles**

H.E. Mr. Bernard Shamlaye  
Minister of Social, Sustainable  
Development and Culture

**Sierra Leone**

Mr. Osmond S. E. Hanciles  
Deputy Minister of Transport and  
Aviation

**Singapore**

H.E. Mr. Chee Hean Teo  
Deputy Prime Minister, Coordinating  
Minister for National Security and  
Minister for Home Affairs

**Slovakia**

H.E. Mr. József Nagy  
Minister of Environment

**Slovenia**

H.E. Mr. Roko Zarnic  
Minister of Environment and Spatial Planning

**Solomon Islands**

H.E. Mr. John Moffat Fugui  
Minister of Environment, Climate Change,  
Disaster Management and Meteorology

**Somalia**

Mr. Khalid Omar Ali  
Adviser to the Ministry of Fisheries, Marine  
Resources and Environment of the  
Transitional Federal Government

**South Africa**

H.E. Ms. Bomo Edna Molewa  
Minister of Water and Environmental Affairs

**Spain**

Ms. Teresa Ribera  
Secretary of State for Climate Change,  
Ministry of Environment and Rural and  
Marine Affairs

**Sri Lanka**

H.E. Mr. Anura Priyadarshana Yapa  
Minister of Environment

**Sudan**

H.E. Mr. Ali Youssef  
Ambassador of Sudan to the Republic of  
South Africa

**Suriname**

H.E. Mr. Ginmardo Kromosoeto  
Minister of Labour, Technological  
Development and Environment

**Swaziland**

H.E. Ms. Winnie Magagula  
Minister of Tourism and Environmental  
Affairs

**Sweden**

H.E. Ms. Lena Ek  
Minister of Environment

**Switzerland**

H.E. Ms. Doris Leuthard  
Minister of Environment, Transport, Energy  
and Communication

**Syrian Arab Republic**

H.E. Mr. Bassam Darwish  
Ambassador of Syria to the Republic of  
South Africa

**Thailand**

Mr. Pithaya Pookaman  
Vice-Minister of Natural Resources and  
Environment

**Timor-Leste**

H.E. Mr. João Gonçalves  
Minister of Economy and Development of  
Timor-Leste

**Togo**

H.E. Mr. Ayikoe Kossivi  
Minister of Environment and Forest  
Resources

**Tonga**

Mr. Mahe'Uli'uli Tupouniua  
Secretary for Foreign Affairs

**Trinidad and Tobago**

Ms. Joy Creese  
Permanent Secretary, Minister of Housing  
and the Environment

**Turkey**

H.E. Mr. Cevdet Yilmaz  
Minister of Development

**Turkmenistan**

H.E. Mr. Babageldi Annabayramov  
Minister of Nature Protection

**Tuvalu**

H.E. Mr. Apisai Ielemia  
Minister of Foreign Affairs, Trade,  
Tourism, Environment and Labour

**Uganda**

H.E. Ms. Maria Mutagamba  
Minister of Environment and Water

**Ukraine**

H.E. Mr. Mykola Zlochevskiy  
Minister of Ecology and Natural Resources

**United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland**

H.E. Mr. Chris Huhne  
Secretary of State for Energy and Climate  
Change

**United Republic of Tanzania**

H.E. Ms. Terezya Luoga  
Minister of Environment

**United States of America**

H.E. Mr. Todd Stern  
Special Envoy for Climate Change of the  
United  
States Department of State

**Uruguay**

H.E. Ms. Graciela Muslera  
Minister of Environment

**Venezuela (Bolivarian Republic of)**

Ms. Claudia Salerno Caldera  
Presidential Special Envoy for Climate  
Change

**Viet Nam**

Mr. Tran Hong Ha  
Vice-Minister of Natural Resources and  
Environment

**Zambia**

H.E. Ms. Nkandu Luo  
Minister of Local Government, Housing, Early  
Education and Environmental Protection

**Zimbabwe**

Ms. Florence Nhekairo  
Permanent Secretary, Ministry of  
Environment and Natural Resources  
Management

**C. Observer States and Entities****Republic of South Sudan**

H.E. Mr. Alfred Lado Gore  
Minister of Environment

**Palestine**

H.E. Mr. Yousef Abu Safieh  
Minister, Chairman of Environment Quality  
Authority



## Annexe III

### Liste des organisations intergouvernementales et des organisations non gouvernementales qui ont fait des déclarations à la réunion de haut niveau au titre du point 12 de l'ordre du jour de la Conférence des Parties et du point 19 de l'ordre du jour de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto

#### A. Organisations intergouvernementales

Banque Ouest Africaine de Développement  
 Caribbean Community Climate Change Centre  
 Centre du Sud  
 Centre régional pour l'environnement de l'Europe centrale et orientale  
 Comisión Centroamericana de Ambiente y Desarrollo  
 Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge  
 Global Biodiversity Information Facility  
 Groupe de la Banque africaine de développement  
 Institut international du froid  
 Organisation des États des Caraïbes orientales  
 Organisation internationale pour les migrations

#### B. Déclarations faites par des organisations non gouvernementales

| <i>Organisation</i>                                                                                   | <i>Au nom de</i>                               |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------|
| Conseil mondial des entreprises pour le développement durable                                         | ONG du monde des affaires et de l'industrie    |
| Réseau action climat international                                                                    | ONG de défense de l'environnement              |
| Amis de la Terre International                                                                        | ONG de défense de l'environnement              |
| Conseil œcuménique des Églises                                                                        | ONG à caractère confessionnel                  |
| Southern African Confederation of Agricultural Unions                                                 | ONG d'agriculteurs                             |
| Christian Aid                                                                                         | Organisations de peuples autochtones           |
| Conseil international pour les initiatives écologiques locales – Local Governments for Sustainability | Collectivités locales et autorités municipales |

| <i>Organisation</i>                    | <i>Au nom de</i>                        |
|----------------------------------------|-----------------------------------------|
| Université du Cap                      | ONG de recherche et indépendantes       |
| Confédération syndicale internationale | ONG syndicales                          |
| Gender CC – Women for Climate Justice  | ONG de défense de la condition féminine |
| College of the Atlantic                | ONG représentant la jeunesse            |

## Annexe IV

### **Calendrier des réunions des organes créés en application de la Convention pour la période 2012-2016**

- Première série de sessions en 2012: 14-25 mai
- Deuxième série de sessions en 2012: 26 novembre-7 décembre
- Première série de sessions en 2013: 3-14 juin
- Deuxième série de sessions en 2013: 11-22 novembre
- Première série de sessions en 2014: 4-15 juin
- Deuxième série de sessions en 2014: 3-14 décembre
- Première série de sessions en 2015: 3-14 juin
- Deuxième série de sessions en 2015: 2-13 décembre
- Première série de sessions en 2016: 18-29 mai
- Deuxième série de sessions en 2016: 30 novembre-11 décembre

## Annexe V

### Documents dont la Conférence des Parties était saisie à sa dix-septième session

|                                         |                                                                                                                                                                                     |
|-----------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| FCCC/CP/2011/1                          | Ordre du jour provisoire annoté. Note de la Secrétaire exécutive                                                                                                                    |
| FCCC/CP/2011/2                          | Admission d'observateurs: organisations présentant une demande de statut d'observateur. Note du secrétariat                                                                         |
| FCCC/CP/2011/3                          | Proposition de Chypre et de l'Union européenne visant à modifier l'annexe I de la Convention. Note du secrétariat                                                                   |
| FCCC/CP/2011/4 et Rev.1                 | Proposition révisée de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et du Mexique visant à modifier les articles 7 et 18 de la Convention. Note du secrétariat                                      |
| FCCC/CP/2011/5                          | Proposition de la Fédération de Russie visant à modifier le paragraphe 2 f) de l'article 4 de la Convention. Note du secrétariat                                                    |
| FCCC/CP/2011/6 et Add.1                 | Rapport du Comité de transition chargé de la conception du Fonds vert pour le climat. Note des coprésidents du Comité de transition                                                 |
| FCCC/CP/2011/7                          | Rapport du Fonds pour l'environnement mondial à la Conférence des Parties. Note du secrétariat                                                                                      |
| FCCC/CP/2011/7/Corr.1                   | Rapport du Fonds pour l'environnement mondial à la Conférence des Parties. Note du secrétariat. Rectificatif                                                                        |
| FCCC/CP/2011/7/Add.1                    | Rapport du Fonds pour l'environnement mondial à la Conférence des Parties. Note du secrétariat. Additif                                                                             |
| FCCC/CP/2011/7/Add.2                    | Rapport du Fonds pour l'environnement mondial à la Conférence des Parties. Note du secrétariat. Additif                                                                             |
| FCCC/CP/2011/8                          | Rapport sur les modalités et procédures de fonctionnement du Comité exécutif de la technologie                                                                                      |
| FCCC/CP/2011/10-<br>FCCC/KP/CMP/2011/11 | Rapport sur la vérification des pouvoirs. Rapport du Bureau                                                                                                                         |
| FCCC/CP/2011/INF.1                      | Submissions on information from developed country Parties on the resources provided to fulfil the commitment referred to in decision 1/CP.16, paragraph 95. Note by the secretariat |
| FCCC/CP/2011/INF.2 et Add.1             | Proposals by India for inclusion of additional agenda items in the provisional agenda of the seventeenth session of the Conference of the Parties. Note by the secretariat          |

|                                          |                                                                                                                                                                                      |
|------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| FCCC/CP/2011/INF.3<br>(Parts 1, 2 and 3) | List of participants                                                                                                                                                                 |
| FCCC/CP/2011/MISC.1                      | Views and recommendations on elements to be taken into account in developing guidance to the Global Environment Facility. Submissions from Parties                                   |
| FCCC/CP/2011/L.1                         | Projet de rapport de la dix-septième session de la Conférence des Parties. Première partie: Délibérations                                                                            |
| FCCC/CP/2011/L.2                         | Amendement à l'annexe I de la Convention.<br>Proposition du Président                                                                                                                |
| FCCC/CP/2011/L.3                         | Comité exécutif de la technologie – modalités et procédures de fonctionnement. Proposition présentée par la Présidente                                                               |
| FCCC/CP/2011/L.4                         | Dates et lieux des futures sessions. Proposition du Président                                                                                                                        |
| FCCC/CP/2011/L.5<br>FCCC/KP/CMP/2011/L.8 | Expression de gratitude au Gouvernement de la République sud-africaine, à la province de KwaZulu-Natal et aux habitants de Durban. Projet de résolution présenté par l'État du Qatar |
| FCCC/CP/2011/L.6                         | Révision des Directives FCCC pour la notification des inventaires annuels des Parties visées à l'annexe I de la Convention. Proposition de la Présidente                             |
| FCCC/CP/2011/L.7                         | Forum et programme de travail sur l'impact des mesures de riposte mises en œuvre. Proposition de la Présidente                                                                       |
| FCCC/CP/2011/L.8 et Add.1                | Plans nationaux d'adaptation. Proposition de la Présidente                                                                                                                           |
| FCCC/CP/2011/L.9                         | Fonds vert pour le climat – rapport du Comité de transition. Proposition de la Présidente                                                                                            |
| FCCC/CP/2011/L.10                        | Création d'un groupe de travail spécial de la plateforme de Durban pour une action renforcée.<br>Proposition de la Présidente                                                        |
| FCCC/CP/2010/3                           | Projet de protocole à la Convention établi par le Gouvernement grenadien pour adoption à la seizième session de la Conférence des Parties.<br>Note du secrétariat                    |
| FCCC/CP/2009/3                           | Projet de protocole à la Convention établi par le Gouvernement japonais pour adoption à la quinzième session de la Conférence des Parties.<br>Note du secrétariat                    |
| FCCC/CP/2009/4                           | Projet de protocole à la Convention présenté par le Gouvernement tuvaluan au titre de l'article 17 de la Convention. Note du secrétariat                                             |

|                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|----------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| FCCC/CP/2009/5             | Projet de protocole à la Convention établi par le Gouvernement australien pour adoption à la quinzième session de la Conférence des Parties. Note du secrétariat                                                                                                                                                                                              |
| FCCC/CP/2009/6             | Projet de protocole à la Convention établi par le Gouvernement costa-ricien pour adoption à la quinzième session de la Conférence des Parties. Note du secrétariat                                                                                                                                                                                            |
| FCCC/CP/2009/7             | Projet d'accord de mise en œuvre à conclure au titre de la Convention, établi par le Gouvernement des États-Unis d'Amérique pour adoption à la quinzième session de la Conférence des Parties. Note du secrétariat                                                                                                                                            |
| FCCC/CP/1996/2             | Questions d'organisation: Adoption du règlement intérieur. Note du secrétariat                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| FCCC/SBSTA/2011/2          | Rapport de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique sur sa trente-quatrième session, tenue à Bonn du 6 au 16 juin 2011                                                                                                                                                                                                                   |
| FCCC/SBSTA/2011/5          | Rapport de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique sur les travaux de sa trente-cinquième session, tenue à Durban du 28 novembre au 3 décembre 2011                                                                                                                                                                                     |
| FCCC/SBSTA/2011/L.17       | Projet de rapport de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique sur les travaux de sa trente-cinquième session                                                                                                                                                                                                                             |
| FCCC/SBSTA/2011/L.22       | Mise au point et transfert de technologies. Projet de conclusions présenté par le Président                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| FCCC/SBSTA/2011/L.25/Add.1 | Principes méthodologiques concernant les activités liées à la réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts et le rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et de l'accroissement des stocks de carbone forestiers dans les pays en développement. Projet de conclusions proposé par le Président. Additif |
| FCCC/SBSTA/2011/L.26/Add.1 | Programme de travail de Nairobi sur les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements. Projet de conclusions proposé par le Président. Additif                                                                                                                                                                 |
| FCCC/SBSTA/2011/L.27/Add.1 | Recherche et observation systématique. Projet de conclusions proposé par le Président. Additif                                                                                                                                                                                                                                                                |
| FCCC/SBI/2011/17           | Rapport de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre sur sa trente-cinquième session, tenue à Durban du 28 novembre au 3 décembre 2011                                                                                                                                                                                                                            |
| FCCC/SBI/2011/17 et Add.1  | Rapport de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre sur sa trente-quatrième session, tenue à Bonn du 6 au 17 juin 2011                                                                                                                                                                                                                                           |
| FCCC/SBI/2011/L.24         | Projet de rapport de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre sur les travaux de sa trente-cinquième session.                                                                                                                                                                                                                                                    |

|                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|-----------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                   | Rapporteur: M. Petrus Muteyauli (Namibie)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| FCCC/SBI/2011/L.27/Add.1 et Add.2 | Questions administratives, financières et institutionnelles. Projet de conclusions présenté par le Président. Additif                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| FCCC/SBI/2011/L.31/Add.1          | Travaux du Groupe consultatif d'experts des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention. Projet de conclusions proposé par le Président. Additif                                                                                                                                                                                                         |
| FCCC/SBI/2011/L.34                | Mise au point et transfert de technologies. Projet de conclusions proposé par le Président                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| FCCC/SBI/2011/L.35/Add.1          | Démarches permettant de remédier aux pertes et préjudices liés aux incidences des changements climatiques dans les pays en développement qui sont particulièrement exposés aux effets néfastes de ces changements en vue de renforcer les capacités d'adaptation – Activités à entreprendre dans le cadre du programme de travail. Projet de conclusions présenté par le Président. Additif |
| FCCC/SBI/2011/L.37                | Renforcement des capacités au titre de la Convention. Projet de conclusions proposé par le Président                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| FCCC/SBI/2011/L.40/Add.1          | Fonds pour les pays les moins avancés: appui à la mise en œuvre des éléments du programme de travail en faveur des pays les moins avancés, autres que les programmes d'action nationaux aux fins de l'adaptation. Projet de conclusions présenté par le Président. Additif                                                                                                                  |
| FCCC/SBI/2011/L.41/Add.1          | Rapport du Fonds pour l'environnement mondial à la Conférence des Parties et directives supplémentaires à l'intention du Fonds pour l'environnement mondial. Additif                                                                                                                                                                                                                        |
| FCCC/SB/2011/2                    | Rapport sur les activités et les résultats des travaux du Comité exécutif de la technologie pour 2011                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| FCCC/AWGLCA/2011/L.4              | Résultats des travaux du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention devant être présentés à la Conférence des Parties pour qu'elle les adopte à sa dix-septième session. Projet de conclusions proposé par le Président                                                                                                                         |
| FCCC/AWGLCA/2011/9                | Rapport du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention sur les première et deuxième parties de sa quatorzième session, tenues à Bangkok du 5 au 8 avril 2011 et à Bonn du 7 au 17 juin 2011                                                                                                                                                      |
| FCCC/AWGLCA/2011/CRP.39           | Work undertaken in the informal groups in the preparation of a comprehensive and balanced outcome to be presented to the Conference of the Parties for adoption at its seventeenth session. Note by the Chair                                                                                                                                                                               |

FCCC/AWGLCA/2011/CRP.38 Update of the amalgamation of draft texts in preparation of a comprehensive and balanced outcome to be presented to the Conference of the Parties for adoption at its seventeenth session. Note by the Chair

FCCC/AWGLCA/2011/CRP.37 Amalgamation of draft texts in preparation of a comprehensive and balanced outcome to be presented to the Conference of the Parties for adoption at its seventeenth session. Note by the Chair

FCCC/AWGLCA/2010/18 Rapport du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention sur sa treizième session, tenue à Cancún du 29 novembre au 10 décembre 2010

---